



SAINT ELZÉAR ET SAINTE DELPHINE
(COMANS)

GLZÉAR
soui
Lau
fait

ainé, mais la mi
manda au Maîtr
aurait reçu le ba
péché. Dès que
Guillaume de Sa

L'épouse avait
sept ans, elle av
Delphine Barras.

Cécile de Puyet,
Ainsi croissaie
dant que le Dieu
parfum.

Charles II, roi
les deux nobles e

XVIII^{me} ANNEE

1^{er} SEPTEMBRE



1902

N° 9



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Virginales Fleurs

(Notre gravure)

ELZÉAR et Delphine. L'époux était né au château d'An-sous, d'Hermangaud de Sabran, comte d'Ariano, et de Laudune d'Albe de Roquemartine, que sa charité avait fait surnommer *la bonne comtesse*. Elzéar était leur fils aîné, mais la mère chrétienne, l'offrant à Dieu dès sa naissance, demanda au Maître de la vie d'ôter cet enfant du monde, après qu'il aurait reçu le baptême, si jamais il devait souiller son âme par le péché. Dès que l'âge le permit, on confia l'éducation d'Elzéar à Guillaume de Sabran, son oncle, Abbé de Saint-Victor de Marseille.

L'épouse avait vu le jour au château de Puimichel en 1284. A sept ans, elle avait perdu son père Guillaume de Signe et sa mère Delphine Barras. L'enfant demeura sous la conduite de sa tante Cécile de Puyet, Abbesse de Sainte-Catherine-de-Sorbs.

Ainsi croissaient ces deux lis, à l'ombre du sanctuaire, en attendant que le Dieu des chastes voulut saintement unir leur virginal parfum.

Charles II, roi de Naples et comte de Provence, qui connaissait les deux nobles enfants, avait proposé lui-même aux parents cette

PHINE
OMANS)

alliance. Sur son ordre et en sa présence, on les fiança à Marseille, sans qu'ils se connussent encore l'un l'autre, même sans trop les consulter. Delphine avait douze ans, Elzéar n'en avait que onze. La fiancée avait opposé la plus vive résistance au mariage proposé : c'est que, déjà, charmée des ravissantes beautés de la virginité chrétienne, elle avait consacré son âme au divin Epoux des vierges. Combien de fois, entendant les projets que l'on formait sur son avenir, elle souhaita de voir ses châteaux en ruine, sa fortune jetée aux quatre vents du ciel pour vivre oubliée du monde. Non, jamais elle n'eut consenti à une terrestre union si la Vierge Marie, qui l'honora de sa visite, ne l'eût rassurée, lui promettant d'être le bouclier de sa virginité, même dans l'état du mariage. Marie avait entendu cette touchante prière répandue avec d'abondantes larmes : « Vierge bénie, Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'il plaît à votre bonté maternelle que j'aie votre béni fils pour époux, secourez-moi à cette heure, où je suis délaissée et destituée de tout secours humain. »

Trois ans après les fiançailles, le jour de sainte Agathe, les noces se célébrèrent au château de Puimichel.

La première nuit qu'ils se trouvèrent seuls dans la chambre nuptiale, Delphine déclara à son jeune époux son vœu de virginité perpétuelle, la promesse de Marie de lui conserver son trésor, et la confiance qu'elle avait dans sa vertu et sa piété. Elle lui fit un éloge touchant de la vertu des Anges. Les deux époux passèrent cette nuit et bien d'autres encore, sous le regard de Dieu, implorant sa divine miséricorde, suppliant le suprême Dispensateur de tout don parfait de conserver leur innocence.

Pour accroître leurs forces et résister victorieusement aux attaques de l'ennemi, ensemble ils entrèrent dans le Tiers-Ordre de saint François, trouvant dans cette sainte Règle un chemin tout tracé vers la perfection de la vie chrétienne. Aux prescriptions de la Règle, ils ajoutèrent des jeûnes, des austérités, de longues veilles et de ferventes prières pour attirer les bénédictions célestes et grandir en vertu.

Spectacle ravissant, digne de l'admiration des anges et des hommes ! Virginales fleurs, croissant côte à côte et gardant leur blancheur, ouvrant leur calice aux mêmes chauds rayons de la grâce céleste, y recevant la rosée matinale, exhalant autour d'elles leur parfum de sainteté ! Leur château était devenu régulier comme un véritable monastère. Toutes les personnes de la maison devaient entendre tous les jours, au moins une messe, se confesser et communier chaque

mois, mener
entre la prière
supportés dan
bannis. Ainsi
maison des co
cœur des deu
chasteté voulu
tion de son ép
rant dans la p
Naples, il prit,
la déterminati
de Dame Gars
partie élevé et
Demandant un
pagnie de Del
sainte commur
accompagnés d
Isnard, fils d'A
à genoux, la m
gneur Jésus, de
fragile et infirm
ni chaste, mais
mets à vous et
vivre chasteme
que votre clér
garder cette pro
les peines, mē
vela son vœu d
pauvre malade
quelques temps
La virginité d
à la tendresse, à
l'épouse, les épa
une lettre de De
Le comte d'
gnon. Après que
sante écrivit à so
la cour vous font
chées ; pour moi

nça à Marseille,
ins trop les con-
t que onze. La
e proposé : c'est
inité chrétienne,
es. Combien de
nir, elle souhaita
tre vents du ciel
t consenti à une
a visite, ne l'eût
nité, même dans
te prière répan-
re de Notre-Sei-
que j'aie votre
je suis délaissée

gathe, les noces

chambre nup-
e virginité perpé-
r, et la confiance
éloge touchant
tte nuit et bien
a divine miséri-
a parfait de con-

ent aux attaques
-Ordre de saint
n tout tracé vers
s de la Règle, ils
eilles et de fer-
grandir en vertu.
nges et des hom-
t leur blancheur,
grâce céleste, y
leur parfum de
me un véritable
avaient entendre
mmunier chaque

mois, mener une vie chaste et pure ; le temps devait se partager entre la prière et le travail manuel ; les blasphèmes ne pouvaient être supportés dans cette sainte demeure ; les jeux deshonnêtes en étaient bannis. Ainsi réglée, la paix, la charité, la dévotion régnaient dans la maison des comtes de Sabran. La vertu régnait plus encore dans le cœur des deux époux. Elzéar de plus en plus épris de l'amour de la chasteté voulut, porté par la divine grâce, en faire le vœu à l'imitation de son épouse. Ce fut pendant sa veillée d'armes que, se préparant dans la prière à se faire armer chevalier par le Roi Robert de Naples, il prit, dans la ferveur de l'extase dont Dieu le favorisait, la détermination d'émettre son vœu. Il voulut que ce fut en présence de Dame Garsende d'Alphant. Cette pieuse personne qui l'avait en partie élevé et lui avait donné le goût de la vertu était alors malade. Demandant un congé à son Souverain, Elzéar alla la trouver, en compagnie de Delphine. Le jour de sainte Madeleine, après avoir fait la sainte communion, les deux époux se rendirent auprès de la malade, accompagnés d'Alasie, religieuse, sœur de Delphine, et du chevalier Isnard, fils d'Alphant. En présence de cette dévote Dame, Elzéar à genoux, la main sur le missel, fit son vœu en ces termes : « Seigneur Jésus, de qui procèdent tout bien et tout don, moi pécheur fragile et infirme, sans votre don spécial, je ne puis être ni continent ni chaste, mais confiant en votre secours particulier, je voue et promets à vous et à la glorieuse Vierge Marie et à tous les saints, de vivre chastement, tout le temps de ma vie, et de garder la virginité que votre clémence a conservée en moi jusqu'à présent ; et pour garder cette promesse, je suis prêt à souffrir toutes les tribulations et les peines, même la mort temporelle. » La comtesse alors renouvela son vœu déjà fait en secret, Isnard en fit un semblable. La pauvre malade chanta une hymne d'actions de grâces et mourut quelques temps après. Les deux saints eurent révélation de sa gloire.

La virginité de leur âme et de leur corps n'ôtait rien à la vivacité, à la tendresse, à la suavité de leur amour d'époux. La sollicitude de l'épouse, les épanchements de l'époux se manifestent clairement dans une lettre de Delphine et dans la réponse d'Elzéar.

Le comte d'Ariano accompagnait alors Robert à la cour d'Avignon. Après quelques mois d'absence Delphine anxieuse et languissante écrivit à son cher Elzéar : « Je ne sais si les divertissements de la cour vous font perdre le souvenir des personnes qui vous sont attachées ; pour moi, je languis beaucoup, étant privée de votre présence

et ne recevant point de vos nouvelles, et la peine où je mē trouve au sujet de votre santé me tient dans une inquiétude mortelle. Veuillez me tirer de cet ennui, quelques lignes de votre main suffiront à me rassurer. »

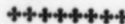
Ces quelques lignes, Elzéar les lui envoya, admirables d'élévation et de noblesse : « Je ne puis comprendre que vous soyez en peine de moi, ayant l'occasion de me voir à tout moment. Vous savez que je fais ma demeure ordinaire dans le Cœur de Jésus ; soyez assurée que vous me trouverez toujours dans cet asile sacré. Il ne faut pas chercher ailleurs de mes nouvelles. »

La mort devait pourtant briser cette sainte union comme elle brise toutes les choses humaines. Le comte était à Paris chargé des affaires de son Roi quand il tomba malade. Sur le point de recevoir le saint viatique, Elzéar révéla aux assistants le plus doux secret de son âme. « Je déclare, dit-il, que je laisse Delphine vierge comme je l'ai reçue, et j'ajoute que, si j'ai fait quelques bonnes œuvres pendant ma vie, c'est à mon épouse que j'en suis redevable. »

Elzéar mourut et Delphine pleura. On avait séparé les deux fleurs virginales et celle qui se sentait seule dans la vallée des pleurs s'abandonnait à la douleur de l'amour qui a perdu l'objet qu'il aime. Un jour que toute en larmes, dans la chapelle du château, elle pensait au compagnon de sa vie qu'elle ne pouvait revoir, le saint lieu s'illumina, une voix connue se fit entendre, c'était la voix de l'époux aimé ! « Vous avez tort, Delphine, d'être ainsi inconsolable de mon absence eh quoi ! vous plaignez-vous donc de mon bonheur ? Dieu m'a fait miséricorde, il a rompu mes liens et je suis dans la société des bienheureux. Et vous aussi, affranchie de tout lien terrestre, vous n'avez plus qu'à servir Dieu le reste de votre vie. » La vision disparut, mais la consolation resta et Delphine attendait dans la pratique des vertus le moment d'être admise, elle aussi, à l'éternelle béatitude.

Chastes époux, pleins d'une mutuelle et sainte tendresse, priez pour tant de familles désunies, ramenez-y la paix, la concorde et l'union. Priez aussi pour nous, Elzéar et Delphine, priez pour nous, ô Virginales fleurs !

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.



emploi vous

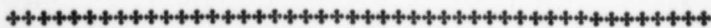
Il est bien
autant de zél
conformément
faire remarqu
dans sa famil
œuvres, par l
à apaiser les
taire doit pos
cain, autrem
ce qui tient à

Néanmoins
leurs aptitude
méritent plus
et de zélatrice
éclairé qu'en
taire en char
qu'on reconn
du Tiers-Ord
naturellement

Toutefois d
certaines locali



Direction des Fraternités



DES CHARGES (Suite)

Des Zélateurs



N parcourant toutes les charges dont il a été question dans les numéros précédents, zélés comme votre nom l'indique, vous aviez pensé lire au moins en quelques mots les devoirs que vous aviez à remplir. Mais quelques mots n'eussent pas suffi pour reconnaître et votre emploi et les services inappréciables que la fidélité à cet

emploi vous fait rendre à votre Ordre, chers zélateurs et zélatrices.

Il est bien vrai que le Tiers-Ordre croit compter pour sa cause autant de zélateurs et de zélatrices dévoués qu'il compte de membres conformément aux paroles de la Règle que tout Tertiaire doit se faire remarquer par son esprit de foi, par le bon exemple qu'il donne dans sa famille, par la pratique des exercices de piété et des bonnes œuvres, par le maintien de la charité envers tous, par son application à apaiser les désordres partout où il les rencontrera. Chaque Tertiaire doit posséder, cela va sans dire, l'amour de son cloître franciscain, autrement dit l'esprit de famille qui fait qu'il s'intéresse à tout ce qui tient à la gloire de son Ordre.

Néanmoins, il en est parmi les Tertiaires qui, par leur piété, leurs aptitudes, leur dévouement, leur zèle intérieur et extérieur méritent plus particulièrement d'être appelés du nom de zélateurs et de zélatrices, et le deviennent d'office par le choix intelligent et éclairé qu'en fait le Discrétoire de la Fraternité. D'abord tout Tertiaire en charge n'a été élu qu'en raison du zèle plus qu'ordinaire qu'on reconnaissait en lui pour tous les intérêts de sa Fraternité et du Tiers-Ordre. Aussi les membres du Discrétoire sont-ils tout naturellement désignés comme zélateurs et zélatrices de quartier.

Toutefois dans les Fraternités nombreuses ou même encore dans certaines localités où le Discrétoire est restreint, les discrets ne suffiront

pas à la tâche ; les nécessités multiples du Tiers-Ordre ont provoqué le choix d'autres zélateurs surnommés zélateurs de section pour être les auxiliaires industriels et actifs des zélateurs de quartier.

Les uns et les autres doivent être animés d'une vraie charité pour Dieu et leur prochain ; ils doivent manifester à l'extérieur le feu sacré qui les dévore par la sainteté de leur vie, l'éclat de leurs bons exemples et la noble ambition de la prospérité spirituelle des Tertiaires confiés à leur sollicitude. Des listes sont dressées et remises au zélateur respectif de chaque division. Le zélateur de quartier possède la liste des zélateurs de section qui sont sous sa dépendance ; les zélateurs de section, de leur côté, reçoivent la liste des Tertiaires qui habitent dans les limites de leur section. Ces limites sont modifiées au fur et à mesure qu'il en est besoin, mais elles sont surtout revues très attentivement à certaines époques de l'année.

Appliquons-nous d'abord à fixer les devoirs des zélateurs de quartier ; nous donnerons ensuite ceux des zélateurs de section.

Le zélateur de quartier étant membre du Discrétoire est son représentant, dans le quartier qui lui est confié. Il est chargé de présider les réunions des zélateurs de section pour entendre leur rapport et leur communiquer les décisions du Discrétoire. C'est au zélateur de quartier de faire connaître au Discrétoire les motifs pour lesquels les Tertiaires de son quartier n'ont pas assisté aux réunions mensuelles. Il est aussi de son devoir d'assister autant que possible avec le zélateur de section aux derniers moments des membres du Tiers-Ordre et de convoquer de concert avec lui les Tertiaires du quartier pour la récitation de l'Office et l'assistance aux funérailles.

Le zélateur de section, lui, opère également et sur les Tertiaires et sur les fidèles en général. Pour les fidèles, il les engage discrètement à mener une vie plus chrétienne, à s'enroler dans l'Œuvre de la Bonne Presse ; puis il les amènera aux dévotions franciscaines : dévotion à saint Antoine, chemin de la croix perpétuel, l'Archiconfrérie du Cordon de saint François, pour les préparer insensiblement aux œuvres franciscaines et aux Ordres franciscains. Il aidera ainsi le recrutement de nouveaux membres pour la Fraternité, se rappelant que les principaux personnages du siècle dernier qui, par leur mission ont été mis en contact avec la société contemporaine, ont désigné le Tiers-Ordre aux foules comme le régénérateur sacré et religieux, l'arche du salut, l'espoir de l'univers chrétien, le remède des nations

et l'espoir d
rains Pontif
tre Prêlat M

Mais c'est
en effet est l
l'orientation
élever l'âme
lisme qui s'e
des défenseu

Mais pour
générosité, d

Il ne doit
lentement po
connaître le T

sainte cause,
les chercher
au Tiers-Ord

ignorants, tri
ples, de ses pr
De plus, pé
détruire le ma

exact de l'un c
moral et maté
mesures efficac

Le zélateur
Tertiaires et d
dier et s'assure
partie du Tiers

points spéciaux
Le zélateur c
dales qui pour
compte des d

Tertiaires qui
fera part des d
et l'assistance a
le zélateur prin
Il devra dépla
malades. Il les
de maladie grav

et l'espoir de les conduire à la perfection chrétienne. Tels les Souverains Pontifes Pie IX et Léon XIII, tels le Vén. Curé d'Ars et l'illustre Prélat Mgr de Ségur.

Mais c'est surtout la jeunesse qui mérite son attention : la jeunesse en effet est la vie et l'avenir de la société civile et religieuse. C'est à l'orientation de la vie qu'il faut donner à l'âme son véritable essor, élever l'âme du jeune homme et de la jeune fille au dessus du réalisme qui s'empare des masses, c'est préparer à l'Eglise et à la société des défenseurs intrépides.

Mais pour cela le zélateur ou la zélatrice a besoin de prudence, de générosité, d'activité et de persévérance.

Il ne doit connaître ni découragement, ni faiblesse. Il marchera lentement pour aller sûrement ; mais il marchera assidûment. Il fera connaître le Tiers-Ordre et il le fera aimer. En véritable apôtre de la sainte cause, il ne se contentera pas d'attendre les prosélytes, il ira les chercher lui-même en se faisant tout à tous pour les gagner tous au Tiers-Ordre et à Jésus-Christ, pressant les indécis, instruisant les ignorants, triomphant des esprits hostiles par la force de ses exemples, de ses prières et de ses sacrifices.

De plus, pénétré de cette vérité que le Tiers-Ordre est destiné à détruire le mal et à faire le bien, le zélateur se rendra un compte exact de l'un et de l'autre sous les différents points de vue surnaturel, moral et matériel pour en informer le Discrétoire afin de prendre les mesures efficaces d'enrayer le premier et de promouvoir le second.

Le zélateur de section doit encore exercer son zèle vis-à-vis des Tertiaires et des Postulants eux-mêmes. Pour ceux-ci, il devra les étudier et s'assurer, quand on le lui demandera, s'ils sont dignes de faire partie du Tiers-Ordre. Attirons l'attention des zélateurs sur quelques points spéciaux relativement aux Tertiaires.

Le zélateur de section doit avertir le zélateur de quartier des scandales qui pourraient se produire dans la Fraternité. Il doit tenir compte des déplacements des Tertiaires. Il communiquera aux Tertiaires qui lui sont confiés les décisions du Discrétoire. Il leur fera part des décès et des heures fixées pour la récitation de l'Office et l'assistance aux obsèques, après s'être entendu sur ces points avec le zélateur principal.

Il devra déployer un zèle tout particulier à l'égard des Tertiaires malades. Il les visitera discrètement et charitablement. Dans le cas de maladie grave, il avertira le supérieur et le zélateur principal, et si

c'est possible il assistera à leurs derniers moments et à leur ensevelissement.

Pour le maintien de la paix et par délicatesse, chaque zéléteur doit se borner à travailler sur son terrain et se bien garder d'empiéter sur celui de ses Confrères. Tous nos zéléteurs se scuiendront qu'ils ne seront vrais zéléteurs qu'autant qu'ils s'inspireront de l'esprit de leur Ordre. N'ayant en vue que la gloire de Dieu et le bien spirituel, ils seront sûrs de toujours réussir, bien souvent déjà en ce monde ; mais infailliblement dans l'autre où Dieu, témoin de leur zèle et de leur bonne volonté, les récompensera dans la proportion de leur dévouement.

(A suivre)

FR. BERCHMANS MARIE, O. F. M.



Nouvelle Fleur du Jardin Séraphique

La B. Marie Crescence de Kaufbeuren

DU TIERS-ORDRE REGULIER DE SAINT FRANCOIS

X. La religieuse parfaite



POUR être sous terre, le fondement d'un palais n'en est pas moins indispensable à la solidité de l'édifice ; de même il est une vertu qui, pour être cachée n'en est pas moins nécessaire à tout l'édifice spirituel : « Les humbles s'élèvent jusqu'au ciel en s'abaissant eux-mêmes jusqu'aux abîmes ; et les orgueilleux, méprisant les autres, tâchent d'atteindre les hauteurs, et en réalité ils roulent dans les précipices. » (St Grégoire-le-Grand).

La Bse Marie-Crescence avait compris cette maxime de la vie spirituelle, et elle savait la mettre en pratique. « L'humilité, disait-elle,

ne consiste
paroles, ma
bien que la
de Dieu, ell
à son égard,
té des dons
tait elle, « ai
nent, tout b

Elle se di
car, à l'exer
se rappelait
en elle-même
Faiblesses et
elles suppos
ce plus grand
grand des pé
plus coupabl

Cette hum
Même avanc
jeunes des no
et se réjouissa

Son œil sin
cune de ses
était simple
grand soin les
au poison de
de peine plus
elle, ces bonn
de moi une o
peler qu'elle
naïse, reçued

S'abaisser, s
de cette femm
élevée à un de

Depouillée
de tous les bie
jours la compa
qu'on mettait
sion expresse ;

ne consiste pas à baisser la tête et à se montrer prodigue d'humbles paroles, mais à se connaître soi-même, son néant et ses péchés, aussi bien que la grandeur de Dieu. » Cette connaissance d'elle-même et de Dieu, elle la sollicitait sans cesse. Plus Dieu se montrait libéral à son égard, plus elle s'abaissait devant lui. La grandeur et la beauté des dons divins n'échappaient pas à son admiration, « mais, » répétait-elle, « ainsi que toutes les eaux qui viennent de la mer y retournent, tout bien doit remonter à son principe qui est Dieu »

Elle se disait la plus grande et la plus coupable des pécheresses : car, à l'exemple de tous les saints, elle ne voyait, ne considérait et ne se rappelait dans les autres que les qualités et les bonnes œuvres, et en elle-même elle ne voyait que ses faiblesses et ses imperfections. Faiblesses et imperfections bien minimes, il est vrai, mais, à ses yeux, elles supposaient de sa part une ingratitude et une résistance à la grâce plus grandes que n'en supposaient les plus graves péchés du plus grand des pécheurs. Et voilà pourquoi elle se croyait et se disait plus coupable que n'importe quel pécheur au monde.

Cette humilité la portait à se soumettre à tous indifféremment. Même avancée en âge, elle obéissait comme une enfant aux plus jeunes des novices, les aidait dans leur travaux, les servait en tout et se réjouissait de pouvoir prendre partout la dernière place.

Son œil simple découvrait le bien partout pour s'en édifier ; chacune de ses sœurs lui servait de modèle. Devant les séculiers elle était simple et sans la moindre affectation. Elle cachait avec le plus grand soin les dons extraordinaires que Dieu lui accordait ; quant au poison de la louange, elle le détestait, et on ne pouvait lui faire de peine plus sensible que de vanter ses qualités : Certes, disait-elle, ces bonnes gens ne me connaissent pas, autrement ils auraient de moi une opinion toute contraire. A tout propos elle aimait à rappeler qu'elle n'était qu'une pauvre fille de tisserand, ignorante et naïve, reçue dans la communauté par pure charité, sans un liard de dot.

S'abaisser, s'abaisser encore, s'abaisser toujours, tel était le bonheur de cette femme forte. Aussi n'est-il pas surprenant que Dieu l'ait élevée à un degré de sainteté si éminent.

Depouillée de tout amour-propre, elle l'était aussi de cœur et de fait de tous les biens de la terre. La pauvreté la plus absolue fut toujours la compagne chérie de cette vraie fille de saint François. Ce qu'on mettait à sa disposition, elle ne s'en servait qu'avec permission expresse ; la permission générale ne lui suffisait pas.

ITE

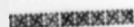
eur enseve-

élateur doit
 mpiéter sur
 ont qu'ils ne
 sprit de leur
 spirituel, ils
 onde ; mais
 e et de leur
 leur dévoue-

F. M.



ique



beuren

IS

dement d'un
 dispensable à
 même il est
 chée n'en est
 l'édifice spi-
 ent jusqu'au
 nes jusqu'aux
 néprisant les
 hauteurs, et
 le-Grand).
 de la vie spi-
 té, disait-elle,

Mais à quoi bon faire vœu de pauvreté, si l'on ne veut jamais manquer de rien ? La faim, les privations, les mépris, ne sont-ils pas les compagnons inséparables de la véritable pauvreté ? Marie-Crescence le savait, et rien ne la réjouissait comme « de sentir les caresses de sa bonne mère la pauvreté. » Pour son vêtement elle ambitionnait ce qui était laissé, comme hors d'usage, par les autres sœurs ; elle raccommoait habilement ses effets, et les tenait très propres, les gardait avec soin de toute déchirure et de toute tache : « Chez une religieuse, disait-elle, le désordre dénote plus de négligence que de pauvreté. » Elle se servait de ces vieux habits tout rapiécés avec tant de soin et de précautions que les habits déjà usés lui servaient plus longtemps que ne faisaient des vêtements neufs aux autres. Même dans ses maladies, elle n'exprimait aucun désir particulier : « Nous ne sommes pas entrées au couvent pour vivre selon nos aises, mais pour suivre Jésus-Christ dans la pauvreté et le mépris. »

Voyait-elle un pauvre plus indigent qu'elle-même, une sainte envie naissait dans son cœur : « Moi, j'ai de quoi manger, j'ai de quoi me couvrir, j'ai un lieu pour me reposer, et ce pauvre homme n'a rien de tout cela : lui, du moins, ressemble à Jésus ! » Au nom de la sainte pauvreté elle ménageait les biens du couvent avec une extrême discrétion : à la cuisine elle ne laissait perdre ni un grain de lentille ni une feuille de légume ; elle économisait également le bois et jusqu'à l'eau chaude ; elle ramassait tout avec soin, ne fût-ce qu'un copeau. Il ne manqua pas de critique pour appeler cette perfection, petitesse d'esprit et scrupule ; mais Marie-Crescence ne connaissait aucune différence entre de grandes et de petites choses : tout est grand en effet, rien n'est petit, quand on y renonce pour Dieu. Au moment de sa mort, après avoir remercié ses sœurs de leur charité à son égard, elle les pria, pour l'amour de Dieu, de vouloir bien, après sa mort, recevoir une autre postulante sans dot. Elle ajouta que Notre-Seigneur aurait cet acte pour très agréable. Les religieuses firent la promesse en pleurant, et la fidélité à cette recommandation est devenue dans la communauté de Kaufbeuren un pieux usage, toujours en vigueur.

A ceux qui veulent tendre à la perfection, Notre-Seigneur ne se contente pas de recommander l'abandon des biens terrestres, il leur demande en outre le renoncement à leur volonté propre : Ce renoncement, la Bienheureuse le pratiquait par l'observation généreuse du vœu d'obéissance. « L'obéissance a-t-elle écrit, est mon bâton de

pèlerin; ap-
tier de la p-
chrétienne ;
motifs et sa-
née d'une n-
quelquefois
L'obéissance
fait envisage
Dieu et nou-
sublime obé-
la recomman-
tions, tandis
De nomb-
vante de Dié-
dres. D'après
dont on ait e-
constante et
désirs les plu-
supporté tar-
gation intérie-

Au premie-
sance laissait
sait le morcea-
supérieure di-
Sœur Marie-C-
ses forces. » U-
ne l'étonne ;
comme elle fé-
cutait mêmes-
aimait à l'épr-
la honte des ;
les sécher au ;
du balai ou pl-
miracles com-
circonstances

Un jour, la
en plusieurs e-
puiser de l'eau
remplit d'eau s

pèlerin; appuyée sur ce bâton, l'âme court ou plutôt vole dans le sentier de la perfection. » Et elle entendait parler ainsi de l'obéissance chrétienne; c'est-à-dire, de l'obéissance qui puise ses racines, ses motifs et sa force dans la foi, et non de cette obéissance humaine, née d'une nature docile, soutenue par des motifs mondains, capable quelquefois d'efforts qui pourraient ressembler à la vraie vertu. L'obéissance humaine sert les hommes; l'obéissance chrétienne nous fait envisager par la foi les ordres des supérieurs comme émanés de Dieu et nous fait obéir à Jésus-Christ dans l'homme. Cette noble et sublime obéissance, Marie-Crescence ne savait comment la louer et la recommander dignement: « Cette vertu, disait-elle, *dore* nos actions, tandis que les autres vertus ne font que les *argenter*. »

De nombreux exemples montrent la parfaite obéissance de la servante de Dieu dans les plus grandes choses, comme dans les moindres. D'après son confesseur, il se trouverait difficilement une religieuse dont on ait exercé la vertu d'une manière aussi universelle, aussi constante et avec autant de dureté, dans ses actes et jusque dans ses désirs les plus intimes et les plus saints, et sûrement, personne n'a supporté tant d'épreuves avec plus de fermeté et de joie, d'abnégation intérieure de volonté et de jugement.

Au premier coup de la cloche, au moindre signe, ce modèle d'obéissance laissait un ouvrage inachevé, une lettre à moitié formée, déposait le morceau de pain déjà approché de la bouche, si bien que la supérieure disait souvent: « Prenons garde d'exprimer devant la Sœur Marie-Crescence un désir, elle l'exécuterait, fut-il au dessus de ses forces. » Une telle obéissance ne connaît point d'obstacle. Rien ne l'étonne; rien ne l'effraie; elle fera les actions les plus difficiles, comme elle ferait les plus simples. La Bienheureuse acceptait et exécutait mêmes les ordres en apparence les plus ridicules; la supérieure aimait à l'éprouver sur ce point pour l'édification et parfois pour la honte des autres. Elle lui faisait faire des boules de neige pour les sécher au poêle; elle la faisait balayer le couvent avec le manche du balai ou planter les choux la racine en l'air. Dieu prouva par des miracles combien l'obéissance de Marie-Crescence en toutes ces circonstances lui était agréable.

Un jour, la supérieure, comme pour utiliser un vieux crible, brisé en plusieurs endroits, enjoignit à sa sainte fille de s'en servir pour puiser de l'eau à la fontaine. Marie-Crescence se rend à la fontaine, remplit d'eau son étrange récipient, traverse la cour et le réfectoire

du couvent et l'apporte à sa supérieure sans qu'une seule goutte d'eau se soit répandue. Plusieurs sœurs la suivaient avec un étonnement facile à comprendre ; la supérieure, cachant sa propre surprise, dit à la sœur : « Allez, videz cela dans le ruisseau et remettez le crible à sa place. » Quelques jours après elle lui fit remplir et vider avec le même crible une cuve d'eau. Ce crible se conserve encore au couvent de Kaufbeuren.

L'obéissance qui dirigeait ainsi sa conduite extérieure, réglait de même sa vie intérieure, la pratique des vertus et des pénitences, ses exercices de piété. Bien que sans la sainte communion sa vie même corporelle semblât défaillir : « Un seul acte d'obéissance, aimait-elle à dire, m'est plus cher que mille communions sans obéissance. » Un de ses directeurs lui défendit la sainte communion et l'envoya à la cuisine, tandis qu'elle s'y préparait ; elle obéit sans marquer le moindre trouble ni le moindre déplaisir. Il en était de même quand elle était appelée à la porte immédiatement après la réception de la sainte Communion. Digne sœur de saint Antoine de Padoue, elle laissait alors l'Enfant Jésus et ses douces caresses, pour répondre à l'appel de la cloche. Cette vertu brilla en elle du plus vif éclat surtout lors de son élection à la charge de supérieure de son couvent. Cette dignité lui semblait la plus lourde des croix, elle essaya de s'y soustraire ; mais l'obéissance lui fit courber les épaules sous ce pesant fardeau.

La chasteté forme avec la pauvreté et l'obéissance le triple lien qui unit à Jésus les âmes généreuses. La chasteté, selon notre Bienheureuse, est la prunelle de l'œil de la religieuse ; il faut la garder exempte de la moindre poussière. Aussi Marie-Crescence était-elle un miroir de pureté virginal et de sainte modestie ; dès ici-bas se réalisait, dans sa personne, la promesse de Notre-Seigneur : « *Ils seront semblables aux anges !* »

A l'égard de cette vertu, le Sauveur accordait à sa servante trois privilèges : d'abord, jamais aucun soupçon n'osa ternir sa réputation, même au temps des plus fortes persécutions ; ensuite, autant qu'on put en juger, cette vierge fidèle resta exempte de tout péché véniel contre cette vertu : « Plutôt mourir mille fois, disait-elle, que de souffrir l'ombre même d'une telle faute » ; enfin, elle compte parmi les privilégiés que la tentation même de l'impureté respecta toujours.

Aussi Satan essayait-il plus d'une fois, mais toujours en vain, de profiter de cette heureuse et sainte ignorance : l'obéissance et la mortification furent sa sauvegarde assurée.

Nous avon
tours le lis de
lité, le soufl
immaculée.

sonne de Ma

Ce fut à l'â
resta toujours
de l'inspirer à
sujet : « On
vertu ; bien
facilement irr
lité de la lang
la fréquentati
tiques. Les à
leur cœur en
est la meilleur
grâce à tous d



Une
mi
d'u
rai
grisâtre des ro
vant un bonze
thique aux mis
tous ceux, que
naires ou chrét

(1) Extrait d'un
confé le Vicariat

Nous avons vu de quelle haie d'épines dures et cruelles elle entourait le lis de sa virginité ; caché, de plus, dans la vallée de l'humilité, le souffle impur du vice ne put jamais ternir la blancheur immaculée. Aussi un parfum céleste s'exhalait-il souvent de la personne de Marie-Crescence.

Ce fut à l'âge de six ans qu'elle fit le vœu de chasteté, et elle y resta toujours inviolablement fidèle. Et cette fidélité, elle s'efforçait de l'inspirer à ses sœurs : voici quelques-unes de ses paroles sur ce sujet : « On ne saurait être trop prudent quand il s'agit de la belle vertu ; bien des défauts peuvent causer à cette vertu un dommage facilement irréparable : ces défauts sont la curiosité des yeux, l'agilité de la langue, le rire immodéré, le laisser-aller, le désœuvrement, la fréquentation des personnes de l'autre sexe, fussent-elles ecclésiastiques. Les âmes religieuses ont un Epoux jaloux ; il veut posséder leur cœur entier et n'admet aucun partage . . . C'est l'humilité qui est la meilleure gardienne de la pureté. » Que Dieu nous donne la grâce à tous de profiter de ses sages conseils !

(A suivre)

FR MARIE-ANSELME, O. F. M.



Les Missions franciscaines



CHINE

Une belle conversion (1). — Au bord de la route qui mène de Ma-tcha-pin à Si-cha-ho s'élève à proximité d'un précipice, une pagode chinoise. Les blanches murailles se dessinent gracieusement sur le fond sombre et grisâtre des roches auxquelles elle est adossée. Elle a pour desservant un bonze qui a nom T'an, homme d'un âge mûr, très sympathique aux missionnaires et d'une bienveillance peu commune pour tous ceux, que le besoin de repos arrête près de son temple, missionnaires ou chrétiens.

(1) Extrait d'une lettre d'un missionnaire de la Province Belge à laquelle est confié le Vicariat Apostolique du Hou-pé. S. O.

« Les pagodes sont inviolables, aime-t-il à répéter, aucun mortel n'y a droit d'hospitalité ; mais, pour moi, les chrétiens sont au-dessus de toute loi, et mon temple leur sera toujours ouvert. » De fait, plus d'un chrétien, attardé le soir aux abords du dangereux précipice, a été accueilli par lui et hébergé durant la nuit, en dépit de tous les usages en vogue.

Ces attentions si délicates devaient insensiblement établir entre T'an et les missionnaires des relations d'amitié et de mutuelle sympathie, et porter ces derniers à essayer de dessiller les yeux au sectateur de Bouddha et de l'amener à la connaissance du vrai Dieu.

Au cours d'une conférence qu'il avait eue un jour avec lui, Mgr Théotime, encore simple missionnaire à Ma-tcha-pin, l'avait pressé vivement d'embrasser la foi chrétienne, lui prouvant d'abord la fausseté du culte des idoles. T'an écoutait avec attention. La religion du Christ lui semblait, en réalité, bien supérieure à celle de Bouddha.

« Mais, comment me faire chrétien ? hasarde-t-il après quelques moments de réflexion, n'est-ce pas chose impossible pour moi ? » — « Comment cela ? » répond Mgr. T'an, sans souffler mot, montre du geste sa tête rasée, signe de consécration perpétuelle au culte des dieux. Monseigneur comprend de suite : le pauvre homme n'avait plus de tresse ou de queue ; et comment dès lors rentrer dans la vie privée et se faire chrétien ? « Qu'à cela ne tienne, dit Sa Grandeur, il ne faudra pas un temps bien long pour regagner quelques touffes de cheveux et reconquérir la tresse perdue. Venez habiter notre résidence à Ma-tcha-pin, en attendant que vos cheveux repoussent, et plus longtemps encore, si cela vous plaît. »

Les efforts du missionnaire parurent-elles au bonze une pure formalité, ou bien le démon vint-il exciter dans son cœur de nouvelles oppositions ? Toujours est-il que notre homme resta quelque temps pensif, ne sachant quel parti prendre. Il entendait sans doute au fond de son âme la voix de la grâce qui le conviait au culte du vrai Dieu, mais cette voix était combattue par celle de la nature, effrayée des conséquences que devait nécessairement entraîner une si généreuse détermination. « Impossible, s'écria-t-il, impossible. Je me fais vieux, je suis incapable de travailler. Comment vivre ? Plus tard, peut-être, oui, Père, nous verrons plus tard. » L'heure de la grâce n'avait pas encore sonné. T'an resta attaché à ses idoles et à son temple, et trois ans s'écoulèrent ainsi.

Or, en octobre dernier, Mgr Théotime, de retour dans nos

montagnes, pass
la visite pastorale
serte et abandon
D'une main disci
plus fort, mais sa
serait-il mort ? E
porte avec force
dre. Plus de dou
ver. Le frère Lib
lemment la porte
Sur un méchant
le pauvre T'an.
dans l'un d'eux,
que, que ses trai
seigneur l'entreti
rappeler sa prom
vieux et vous ét
avez encore à pa
embrassant la vr
obstination, à vo
veut vous faire la
dessein qu'il nou
ainsi, des larmes
profonds soupirs
murmura-t-il, je
Christ est la seule
brasser et sauver
en pitié. De tou
sont, à vrai dire,
jamais ce temple
ajoute-t-il comme
rer ? » — « Tranqui
et n'ayez point de
nous ses disciples
remplir, qu'à sui
l'aide et le soutie
maintenant le mên
cha-pin ; vous y
vous y coulez le

aucun mortel
s sont au-des-
vert. » De fait,
eux précipice,
pit de tous les

t établir entre
mutuelle sym-
yeux au secta-
rai Dieu.

avec lui, Mgr
l'avait pressé
'abord la faus-
La religion du
le Bouddha.
près quelques
pour moi? » —
not, montre du
: au culte des
omme n'avait
rer dans la vie
Sa Grandeur,
elques touffes
âter notre rési-
repoussent, et

une pure for-
r de nouvelles
quelque temps
sans doute au
culte du vrai
ature, effrayée
r une si géné-
le. Je me fais
? Plus tard,
re de la grâce
doles et à son
our dans nos

montagnes, passa par le *chemin* pour se rendre à Si-cha-ho et y faire la visite pastorale. La pagode, jadis si animée, lui parut tellement déserte et abandonnée qu'il se demanda si le bonze T'an vivait encore. D'une main discrète, il frappe à la porte : pas de réponse. Il frappe plus fort, mais sans résultat. Une vague appréhension le saisit : T'an serait-il mort ? Et son âme !!! Frémissant à cette pensée, il secoue la porte avec force . . . Une voix faible et mourante se fait alors entendre. Plus de doute : le pauvre bonze est malade et incapable de se lever. Le frère Libert, compagnon de route de Monseigneur pousse violemment la porte qui cède enfin et livre passage aux deux visiteurs. Sur un méchant grabat, placé dans un coin de l'appartement, gisait le pauvre T'an. A peine a-t-il aperçu les missionnaires et reconnu, dans l'un d'eux, l'ancien Père Théotime, qu'il revoyait comme évêque, que ses traits prennent une expression de vive allégresse. Monseigneur l'entretint avec bonté et prit occasion de son état pour lui rappeler sa promesse d'autrefois. « Voyez, lui dit-il, vous vous faites vieux et vous êtes malade. Vous ignorez combien de temps vous avez encore à passer ici-bas. Songez donc à sauver votre âme en embrassant la vraie religion. Ne vous exposez pas, par une aveugle obstination, à vous perdre éternellement. Dieu, dans sa miséricorde veut vous faire la grâce de le connaître et de le servir. C'est dans ce dessein qu'il nous envoie vers vous. » Pendant que l'Evêque parlait ainsi, des larmes coulaient sur les joues décharnées du malade et de profonds soupirs s'échappaient de sa poitrine. « Maître de la Religion, murmura-t-il, je suis vaincu ; oui, je le reconnais, la religion du Christ est la seule véritable ; hors d'elle point de salut. Je veux l'embrasser et sauver mon âme. Que le Seigneur du ciel m'ait seulement en pitié. De tout cœur, je renonce au culte des idoles ; elles ne sont, à vrai dire, que les effigies du démon ; je veux abandonner à jamais ce temple consacré à son service . . . Mais comment faire ? ajoute-t-il comme tout déconcerté, je n'ai point d'asile ; où me retirer? » — « Tranquillisez-vous, mon ami, repartit aussitôt Monseigneur, et n'ayez point de soucis à ce sujet. Notre divin Maître nous a fait à nous ses disciples, un précepte de la charité. Nous n'avons, pour le remplir, qu'à suivre votre exemple : vous vous êtes toujours montré l'aide et le soutien de ses ministres ; à leur tour ils vous rendront maintenant le même service. Vous habiterez notre résidence de Mat-cha-pin ; vous y trouverez tous les soins que réclame votre état et vous y coulerez le reste de vos jours. »

Tout ému, l'heureux T'an ne savait comment témoigner sa reconnaissance, et les expressions lui manquaient pour exprimer tout son bonheur. Quelques jours plus tard, il quittait ses montagnes abruptes et sa pagode déserte pour venir habiter les plaines fertiles de Ma-tcha-pin.

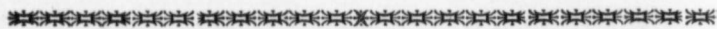
Cependant l'état du pauvre malade empirait de jour en jour, en dépit de nos soins empressés. Je me hâtai d'achever de le préparer au baptême, et, à son grand contentement, je ne tardai pas à le lui administrer.

On eût dit que son âme n'attendait que cette grâce pour quitter la terre. A peine l'eau sainte avait-elle coulé sur son front, qu'il s'endormait doucement dans le Seigneur et allait recevoir la récompense que lui avait méritée sa grande charité envers les ministres de l'Évangile.

(*Le Messager de Saint François d'Assise*).



Nouvelles de Rome



Mort du Cardinal Ledochowski. —Voici ce que nous lisons dans la dernière circulaire de Monseigneur l'Archevêque de Montréal adressée à son clergé le 26 juillet, veille de son départ pour l'Europe :

« Des dépêches de Rome nous annoncent la mort de son Eminence le Cardinal Ledochowski, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande. C'est une perte douloureuse pour l'Église. Le Cardinal Ledochowski était une des gloires du Sacré Collège et l'un des prélats qui, en ces derniers temps, ont le plus travaillé à la défense de notre sainte religion. Dans les hautes positions qu'il a occupées, soit sous le gouvernement de Pie IX, soit sous celui de Léon XIII, il a fait preuve toujours du plus grand dévouement et d'un rare talent d'administration. Aussi, a-t-il eu toute la confiance de ces deux illustres pontifes.

Comme
courage en
rieux titre d
en prison (à
fut élevé pa

Il ne faut
entouré d'un
font pénétre
ques, et y ag

Son Emir
grégation Ro
a fait beauc
ses. En cor
lui de ferven

L'Ordre d
comme tel,
se sur la tom
et de sa prof

Successe
Léon XIII a
dans sa charg
la Congrégati
nal Gotti app
guère comme

Nous espé
continueront
multos annos

Encycliq
Dieu, le Pape
tout, elle n'es
une chose : L
loin de nuire à
féconde. Ce n
aux contempla
ment à ceux qu
gent les destin
l'exemple de r
fréquente !

Départ po

Comme vous le savez, le vénérable Cardinal avait mérité, par son courage en face de la persécution religieuse (en Allemagne), le glorieux titre de confesseur de la foi. C'est même pendant qu'il était en prison (à cause de sa courageuse résistance aux persécuteurs) qu'il fut élevé par Pie IX aux honneurs du cardinalat.

Il ne faut donc pas nous étonner si l'héroïque prélat a toujours entouré d'une singulière et souveraine vénération l'œuvre de ceux qui font pénétrer le nom du Christ chez les nations infidèles ou hérétiques, et y agrandissent le royaume de l'Eglise catholique.

Son Eminence le Cardinal Ledochowski, comme chef de la Congrégation Romaine de laquelle dépendent les diocèses du Canada, a fait beaucoup pour notre diocèse et pour les communautés religieuses. En conséquence, la gratitude nous oblige à offrir à Dieu pour lui de ferventes prières »

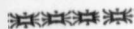
L'Ordre de saint François, Ordre si éminemment missionnaire, et, comme tel, objet de la sollicitude spéciale du défunt cardinal, dépose sur la tombe de l'illustre prince de l'Eglise le tribut de ses prières et de sa profonde reconnaissance. R. I. P.

Successeur du Cardinal défunt. — Sa Sainteté le Pape Léon XIII a nommé comme successeur du cardinal Ledochowski, dans sa charge de préfet de la Propagande, le cardinal Gotti, préfet de la Congrégation des Evêques et Réguliers. Son Eminence le Cardinal Gotti appartient à l'Ordre des Carmes ; il s'est fait inscrire naguère comme membre de la pieuse Union de saint Antoine.

Nous espérons que sous sa direction sage et éclairée les Missions continueront à prospérer comme sous son illustre prédécesseur. *Ad multos annos !*

Encyclique sur l'Eucharistie.—Le 28 mai, veille de la Fête-Dieu, le Pape donnait son encyclique sur l'Eucharistie. Publiée partout, elle n'est pas inconnue au Canada ; nous noterons seulement une chose : Le Souverain Pontife juge que la communion fréquente, loin de nuire à l'action civile et sociale, la développe, la dirige et la féconde. Ce n'est pas seulement un aliment réservé aux mystiques et aux contemplatifs ; c'est une nourriture nécessaire à tous, et spécialement à ceux qui ont plus de travail à fournir, c'est-à-dire à ceux qui dirigent les destinées de la société contemporaine. Heureux ceux qui, à l'exemple de nos Tertiaires, se font un devoir de la communion fréquente !

Départ pour la Chine.—Le 29 mai, en la Fête-Dieu, le Saint-



Père recevait, en audience privée, sept Franciscaines Missionnaires de Marie. Elles lui furent présentées par son Eminence le Cardinal Ferrata. Ces religieuses vont remplacer les sept Franciscaines massacrées par les Chinois en 1900. Le Pape leur dit avec bonté : « Vous allez remplacer vos sœurs martyres . . . Il n'y a que la foi catholique capable d'inspirer à des femmes le courage d'aller remplacer des martyres et de tomber comme elles sur le champ d'honneur. Sans doute, vos familles sont désolées de votre départ, mais Dieu les récompensera de leur sacrifice. » A la fin de l'audience, le Vicaire de Jésus-Christ, en congédiant les courageuses missionnaires, leur dit encore : « Courage, courage, allez en Chine, allez au martyre ! . . . »

Le 2 juin, les religieuses quittèrent Rome et se rendirent à Marseille. C'est là que la cérémonie du départ eut lieu le 15 juin.

Nouveaux évêques.— Le 9 juin, Léon XIII a tenu un consistoire public pour donner le chapeau de cardinal aux Eminentissimes Puzyna, Skyrbensky et Martinelli, ancien délégué apostolique aux Etats-Unis. En même temps, Sa Sainteté pourvut de titulaires de nombreux sièges épiscopaux. Parmi les nouveaux évêques se trouvent trois franciscains.

Congrès marial.—Par un bref du 10 juin, le Souverain Pontife approuve et encourage chaudement le congrès qui doit se tenir du 18 au 21 août à Fribourg, en Suisse. Le but de ce congrès est d'étudier les prérogatives et les gloires de Marie et de chercher les moyens de promouvoir le culte de celle que *toutes les générations doivent appeler bienheureuse*. L'Ordre de saint François, dont la Vierge Immaculée est la Patronne principale, est heureux de tous ces témoignages de filiale vénération offerte à notre Divine Mère, et s'y associe pleinement.

Primat de Serbie.— Mgr Milinovic, de l'Ordre des Frères Mineurs, archevêque d'Antivari (Monténégro), a obtenu du Saint-Siège la confirmation et la reconnaissance officielle de ses droits au titre de *primat de Serbie*. Le Souverain Pontife a voulu, en outre, donner au prélat franciscain une marque de sa haute estime, en lui faisant cadeau d'une magnifique croix pectorale : « Je la donne au primat de Serbie, a dit Léon XIII, et vous la porterez *comme primat de Serbie*. » Le Pape lui remit, en même temps, le Bref reconnaissant ce titre, disputé par quelques-uns et nié par d'autres. La décision pontificale a ainsi rendu son lustre à cette antique Eglise, qui porte le flambeau de la foi aux frontières mêmes de l'Islam.



Q

P

inhumé dans
caine. Quel
Paris! Un r
Florence
guère aux T
ait au moins
tien serait bi
quent pas à l
de m'envoyer
elles seraient

Marseille
ciscaines Mi
religieuses. L
de Marseille.
des Francisc
vierges du ter
leur patrie, s
taines. Il rap
naires de Mar

Que Dieu l
rage de la Mè

Société in
du tombeau d
société interna
tions et aussi
étrange, puisq
Parmi les men



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONEE

Paris. — Naguère mourut à son château aux environs de Paris l'ancien roi d'Espagne, François, époux de la reine Isabelle. Le défunt était membre du Tiers-Ordre de saint François, dont il portait le nom. Aussi son corps fut-il inhumé dans le pauvre habit du Tertiaire, ceint de la corde franciscaine. Quel spectacle pour les ennemis des moines si nombreux à Paris ! Un roi enseveli dans un froc de moine !

Florence. — Le Cardinal Archevêque de cette ville disait naguère aux Tertiaires : « Mon désir est que dans chaque famille il y ait au moins une personne membre du Tiers-Ordre ; l'esprit chrétien serait bientôt renouvelé dans notre ville. Les épines ne manquent pas à l'évêque ; je ne les refuse pas. Mais s'il plaisait à Dieu de m'envoyer quelques fleurs par votre zèle et votre bon exemple, elles seraient certainement les bienvenues . . . »

Marseille. — Le 15 juin, eut lieu dans la chapelle des Franciscaines Missionnaires de Marie, la cérémonie de départ de sept religieuses. La cérémonie a été présidée par Monseigneur l'Evêque de Marseille. Le prédicateur se plut à interpréter la formule des vœux des Franciscaines, faisant un tableau saisissant de l'immolation des vierges du temple pour l'Eglise et les âmes, soit qu'elles restent dans leur patrie, soit que l'obéissance les appelle dans les missions lointaines. Il rappela, non sans émotion, le martyre des sept Missionnaires de Marie, que les sept héroïnes vont remplacer au Chan-Si.

Que Dieu bénisse ces généreuses vierges et leur accorde le courage de la Mère Marie-Hermine de Jésus et de ses compagnes.

Société internationale d'études franciscaines. — Autour du tombeau de Notre Père saint François vient de se fonder une société internationale, composée d'hommes instruits, de diverses nations et aussi de diverses religions, ce qui ne doit paraître nullement étrange, puisque la société est essentiellement d'ordre scientifique. Parmi les membres les plus éminents, nommons le T. R. Père Dall

Olio, supérieur du couvent d'Assise, le chanoine Zampa, le comte Fiumi de la famille de sainte Claire, Liugi Luzzati, orateur du parlement italien, et M. Sabatier, protestant.

Le but de la Société est de fonder à Assise une bibliothèque où tous les ouvrages artistiques, archéologiques, historiques, anciens et modernes ayant un caractère franciscain, seront conservés, afin qu'à Assise, qui est le centre naturel des études franciscaines, tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Ordre Séraphique puissent trouver les instruments de travail qui leur sont nécessaires. La société a aussi pour but de mettre immédiatement les savants étrangers, qui viennent à Assise, en relation avec les personnes qu'ils ont le plus intérêt à connaître et qui peuvent le mieux les aider dans leurs recherches.

La bibliothèque, alimentée par les dons des membres actifs ou honoraires, se composera de deux départements dont l'un sera formé par les exemplaires en double et constituera la bibliothèque circulante, mise à la disposition des membres de la Société.

Nous souhaitons à la nouvelle Société réussite et prospérité.

Maestro franciscain. — Dernièrement, le Père Hartmann, O. F. M., dirigeait à Vienne pour la deuxième fois l'exécution de son célèbre oratorio. Empêché de prendre part à la première séance, S. M. Impériale, François-Joseph, put assister à cette deuxième exécution, entourée de la plus haute noblesse de Vienne. C'était la première fois que, depuis quinze ans, l'empereur assistait à un concert en dehors de la *Hofburg*. A peine arrivé, il demanda à voir le P. Hartmann : « Je suis très heureux, lui dit-il, de pouvoir entendre votre oratorio. On dit que la première exécution a eu un merveilleux succès. »

L'empereur et tous les membres de la cour ont suivi l'oratorio avec le plus vif intérêt et ont chaleureusement applaudi après chacune des parties.

La catastrophe de la Martinique. — Nous en avons déjà parlé à nos lecteurs ; entre autres détails nous remarquons celui-ci, que nous citons textuellement : « Cette calamité n'est pas autre chose que l'écho de la justice de Dieu, qui envoie le châtement pour réponse à l'iniquité. La ville de Saint-Pierre était une véritable Sodome ; l'impiété et l'immoralité y étaient monstrueuses. . . Le lendemain du terrible désastre qui la châtia, un religieux franciscain de Fort de France pénétra dans la cathédrale de Saint-Pierre, qui était en ruine et encore fumante ; il avait dû marcher sur les cadavres pour arriver

jusqu'à l'église
l'autel, dévas
étaient intact
de » ! C'était

Un an aup
durières de la
avait fait inte

Quelle leçon
Linguiste

d'acquérir la «
langue aztèque

franciscain du

en cette langu

La municip

tive en l'honne

cle, lequel pub

du Congo Afri

L'auteur «

pour l'avoir ch

joyeux *Alleluia*

derniers temps

de l'Institut, et

le révéler, en s'

Le chant des j

Dies iræ, qui e

pone de Todi.

fesseur d'Anne

refuge pour les

Il mourut en 1.

Jérusalem.

de Terre-Sa

revenir sur l

entre les moim

enfin terminé et

Trente-et-un

tribunal de Jér

jusqu'à l'église, et il n'avait vu partout que mort et destruction. Sur l'autel, dévasté lui-même en partie, il retrouva le ciboire, et les hosties étaient intactes ! C'était le Christ, Lui « qui règne et qui commande » ! C'était le Dieu vengeur ! Lui seul restait !

Un an auparavant, à la procession de la Fête-Dieu, les insultes ordurières de la population avaient été telles que Mgr l'Evêque, navré, avait fait interrompre la procession pour rentrer dans sa cathédrale. Quelle leçon !.. »

Linguistes franciscains.—M. Edward Ayer, de Chicago, vient d'acquiescer la « Bible Aztèque ». C'est la traduction des Evangiles en langue aztèque ; l'auteur en est le P. Alonzo de Moliné, missionnaire franciscain du XVI^e siècle. Le même auteur a écrit d'autres ouvrages en cette langue.

La municipalité de Vetralla vient d'ériger une pierre commémorative en l'honneur du P. Bruscott de Vetralla, capucin du XVII^e siècle, lequel publia le premier en Europe une grammaire de la langue du Congo Africain.

L'auteur de l'« O Filii et Filia ». Tout le monde connaît pour l'avoir chantée souvent, la naïve poésie *O filii et filia*, avec son joyeux *Alleluia* pascal ; mais ce que personne ne savait jusqu'en ces derniers temps, c'était le nom de son auteur. Or M. Delisle, membre de l'Institut, et, après lui, les *Etudes franciscaines* viennent de nous le révéler, en s'appuyant sur des documents anciens et authentiques. Le chant des joies pascales est l'œuvre d'un franciscain, comme le *Dies iræ*, qui est de Thomas de Célano, et le *Stabat Mater*, de Jacopone de Todi. Ce franciscain est le Père Jean Tisserand, qui fut confesseur d'Anne de Bretagne et fonda en 1492, à Paris, une maison de refuge pour les pauvres filles de mauvaise vie, qu'il avait converties. Il mourut en 1494.

TERRE-SAINTE

Jérusalem. — Justice vient d'être rendue enfin aux Franciscains de Terre-Sainte. Plusieurs fois notre *Revue* a eu l'occasion de revenir sur le conflit qui s'est produit, l'an dernier, à Jérusalem, entre les moines schismatiques et les Franciscains. Ce conflit est enfin terminé et les coupables ont été punis.

Trente-et-un Grecs, dont douze moines, ont été condamnés par le tribunal de Jérusalem à l'emprisonnement, pour avoir assailli les

religieux franciscains. Cette condamnation est une victoire pour la cause catholique, car, jusqu'à présent, les moines grecs avaient toujours, d'une façon ou d'une autre, à force d'argent ou de faux serments, échappé à toute condamnation.

Quant à la nouvelle controvée du protectorat des Lieux-Saints soi-disant cédé à l'Allemagne ou à l'Italie, nous renvoyons nos lecteurs à ce que nous avons dit à ce sujet le mois dernier. Nous leur ferons remarquer seulement que la France tient le protectorat non de la volonté de tel ou tel religieux, de telle ou telle nationalité : elle le tient de la volonté même du Vicaire de Jésus-Christ, et personne, pas même les Franciscains, ne saurait ravir à la France son titre glorieux de protectrice de la Terre-Sainte et des Missions d'Orient. Malgré ses fautes, malgré sa coupable négligence, elle ne perdra son titre que par la volonté de celui qui le lui a conféré. Du reste, les Frères-Mineurs savent trop l'obéissance qu'ils doivent au Pape et à l'Eglise Romaine, pour oublier si vite les instructions qui leur furent données, il y a deux ou trois ans, au nom du Souverain Pontife : dans ces instructions on leur recommandait de recourir toujours à l'intervention et à la protection de la France dans toutes les difficultés qui surgiraient autour des Saints Lieux.

Sanctuaire d'Emmaüs. — Voilà plusieurs fois déjà que ce sanctuaire apparaît dans notre chronique de Terre-Sainte. Et presque toujours nous avons dit quelque mot pour en établir l'authenticité.

Cette fois, c'est Rome qui parle de sa voix puissante et autorisée. La S. C. des Indulgences et celle de la Propagande ont en effet par des rescrits émanés en 1891 et tout récemment accordés des indulgences partielles et plénières aux pèlerins qui visitent le Sanctuaire d'Emmaüs ou qui y disent la sainte messe ; le Sanctuaire en outre jouit de la faveur de l'autel privilégié. Il faut y joindre des indulgences accordées à certaines prières en l'honneur de saint Cléophas, l'un des disciples d'Emmaüs désigné par la tradition. Par ces largesses officielles, Rome ne déclare-t-elle pas qu'à ses yeux l'Emmaüs — *Ko-beibeh* — est l'Emmaüs de l'Evangile (Saint Luc chap. 24, v. 13. ss.)?

« Attachez de l'importance aux petites choses, car elles ne sont pas aux yeux de Dieu ce qu'elles paraissent aux yeux des hommes. »

(*Sainte Véronique Giuliani*)

Les Pères
citer enc
de Mont

« Vous ave
fond en comb
vos sympathi
Trappistes da

Vous conn
vie. Plusieurs
tère, pieux a
et au diocèce
continuer leu
fréquents qui
se trouvera en
lever immédia
ce de ces bor
plus abondan

Ce nous est
de nos chers
éprouvés.

Couvent
Colomban-Mar
de notre couve
en France par
New-York, à b
chapitre de no

— Le diman
Saint-Ours fais
breux parents e
être témoins d
en rester, pour
dicale, complè
c'est aussi la p

selme, dévelo
Plusieurs me
Hyacinthe, hon
la communauté.

CANADA

Les Pères Trappistes d'Oka. — Qu'on nous permette de citer encore une fois la circulaire de Monseigneur l'Archevêque de Montréal :

« Vous avez appris le terrible incendie qui vient de détruire de fond en comble la Trappe d'Oka. Nous sommes certains que toutes vos sympathies, comme les nôtres, sont acquises aux bons Pères Trappistes dans le grand malheur qui les frappe.

Vous connaissez l'œuvre à laquelle ces religieux consacrent leur vie. Plusieurs d'entre vous ont eu l'occasion de visiter leur monastère, pieux asile du travail et de la prière. Il importe à notre pays et au diocèse de Montréal en particulier, que les Trappistes puissent continuer leur mission au milieu de nous. Aussi, malgré les appels fréquents qui sont faits à la charité des fidèles, nous espérons qu'il se trouvera encore des âmes généreuses qui voudront les aider à relever immédiatement leur monastère de ses ruines. La reconnaissance de ces bons religieux fera descendre sur leurs bienfaiteurs les plus abondantes bénédictions de Notre-Seigneur. »

Ce nous est un devoir de recommander aux prières et à la charité de nos chers Tertiaires les bons Pères Trappistes si cruellement éprouvés.

Couvent de Montréal. — Le lundi, 21 juillet, le Rév. Père Colombar-Marie, Commissaire provincial pour le Canada et Gardien de notre couvent, recevait un télégramme lui mandant de se rendre en France par le premier paquebot ; il s'embarqua le jeudi suivant, à New-York, à bord de la *Savoie*. Le Révérend Père doit assister au chapitre de notre Province de France, qui aura lieu prochainement.

— Le dimanche 27 juillet, dans notre chapelle, le frère Charles de Saint-Ours faisait profession des vœux solennels en présence de nombreux parents et connaissances, rassemblés au pied de l'autel pour être témoins de la séparation qui s'opérait entre lui et le monde et en rester, pour ainsi dire, les monuments vivants. La séparation radicale, complète : c'est bien là le sens de la profession solennelle ; c'est aussi la pensée que le prédicateur de la circonstance, le P. Anselme, développa avec conviction.

Plusieurs messieurs, prêtres et professeurs du séminaire de Saint-Hyacinthe, honoraient, par leur présence, le nouveau profès et toute la communauté.

toire pour la
avaient tou-
de faux ser-

Lieux-Saints
yons nos lec-
r. Nous leur
tectorat non
nationalité :
us-Christ, et
a France son
missions d'O-
nce, elle ne
conféré. Du
s doivent au
structions qui
lu Souverain
de recourir
dans toutes

déjà que ce
nte. Et pres-
lir l'authenti-

et autorisée.
t en effet par
s des indul-
le Sanctuaire
aire en outre
des indulgen-
léophas, l'un
ces largesses
maüs — Ko-
4, v. 13. ss.)?

s ne sont pas
mmes. »
ulani)

Pendant que le religieux s'apprêtait à faire son sacrifice, les prières de la messe s'élevaient au ciel, portées sur le souffle ailé du chant grégorien. Cette mélodie, ces neumes et ce rythme, comme ils parlent bien ce qu'ils chantent ! et ce qu'ils parlent, que c'est beau ! Le chœur des frères, au nom de l'Eglise, chantait la sagesse des vierges prudentes qui, choisies par le Seigneur, se trouvèrent prêtes lorsque soudain, au milieu de la nuit, retentit le grand cri : « Voici le Seigneur ! » Pour être prêt à répondre à l'appel du Seigneur, le frère Charles s'est consacré à Dieu. Que chacun puisse répondre ainsi au jour du grand cri.

— Le dimanche suivant, trois novices, convaincus que le vrai bonheur est caché dans notre monastère, répondaient à l'appel de leurs frères :

La pénitence a des soupirs si doux ;

Vous qui pleurez sur cette terre,

Venez à nous ! ...

Ici les fleurs ont un parfum si doux.

C'est le parfum de la prière

Venez à nous ! ...

François d'Assise est notre Père,

Venez à nous ! ...

Ils se consacraient à Dieu par les vœux simples : « *Dominus pars hereditatis meæ et calicis mei.* » Ces jeunes religieux, à leur tour, prenaient aussi, pour leur part d'héritage, le Seigneur, le calice du Seigneur, les vœux, la souffrance ! Le Rév. Père Archambault, dominicain, oncle de l'un d'entre eux, le leur a dit éloquemment.

Frères aimés, gardez précieusement cette part, et elle ne vous sera jamais ôtée.

Fête de Notre Père Saint Dominique. — « *Filii ejus sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ.... Ses fils se tiendront autour de votre table, ô mon Dieu, semblables à de jeunes oliviers ; ainsi sera béni l'homme qui craint le Seigneur.* »

C'est là le thème des réflexions qui s'offraient à mon esprit, tandis que, mêlant nos voix à celles de nos frères en saint Dominique, nous chantions à Saint-Hyacinthe les louanges de Dieu. La disposition même du chœur des religieux me semblait donner une réalité plus saisissante aux paroles du Psalmiste. La table toujours dressée dans l'Eglise catholique, c'est l'autel ; et autour de la table du Seigneur, c'étaient bien les dignes fils de Dominique de Gusman, toujours fidèles, toujours forts, toujours jeunes sous leur robe symbolique. Dominique s'était donné à Dieu tout entier, et Dieu l'a fait père d'une

grande famille
t-il à sa descendance
s'est attaché
l'homme qui

Sept Frères
grand Saint
digne évêque
messe, chantée
décorée à nos

Louiseville
ciscaine à de
Antoine de I
fraternité qui
année la fête
che 15 juin,
dévotion. Et
ciscain de M
que de la fraternité
furent traités

rend Père prêtre
Vierge et l'Esprit
l'œuvre providentielle
plus considérable
encouragement
aimant lui-même
naître et aimer
entière était en
chestre ; le son
ment, vénérat
de la fanfare.

une paroisse de
Sainte-Dominique
27 au 30 juillet
nous ayant été
d'autres personnes
sément. Il y eut
a rappelé que
prière, de chaque
exemple que l

ce, les prières
du chant gré-
me ils parlent
est beau ! Le
se des vierges
t prêtes lors-
cri : « Voici le
gneur, le frère
épondre ainsi

le vrai bonheur
le leurs frères :

Dominus pars
ux, à leur tour,
ar, le calice du
ambault, domi-
nement.
le ne vous sera

Filii ejus sicut
tiendront au-
oliviers ; ainsi

n esprit, tandis
ominique, nous
La disposition
ne réalité plus
rs dressée dans
le du Seigneur,
1, toujours fidè-
bolique. Domi-
fait père d'une

grande famille. Martyrs, docteurs, confesseurs, vierges, que manque-t-il à sa descendance ? Il avait abdiqué toutes les gloires, et la gloire s'est attachée sans relâche aux pas de ses enfants. Ainsi sera béni l'homme qui craint le Seigneur !

Sept Frères-Mineurs se sont joints, en ce beau jour, aux fils du grand Saint castillan, et ont officié selon l'usage. Mgr Decelles, le digne évêque de Saint-Hyacinthe, assistait pontificalement à la grand-messe, chantée dans la charmante église du Rosaire, nouvellement décorée à neuf.

F. ALVAR.

Louiseville. — Louiseville est une charmante petite ville, franciscaine à double titre : d'abord à cause du culte qu'elle rend à saint Antoine de Padoue, patron de la paroisse ; ensuite à cause de la belle fraternité qui y entretient l'esprit de Notre Père saint François. Cette année la fête du grand Thaumaturge franciscain, célébrée le dimanche 15 juin, revêtit un caractère tout particulier de solennité et de dévotion. Elle fut précédée d'un triduum prêché par un Père Franciscain de Montréal, qui procéda en même temps à la visite canonique de la fraternité. Les principaux points de la Règle du Tiers-Ordre furent traités dans les instructions du matin ; le soir, à 7 h. 1/2, le Révérend Père prêcha Saint Antoine, ses vertus, son amour pour la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus, son zèle pour le salut des âmes, sans oublier l'œuvre providentielle du pain des pauvres. L'affluence chaque jour plus considérable des fidèles aux instructions du soir, fut le meilleur encouragement pour le Rév. Père Prédicateur qui, connaissant et aimant lui-même saint Antoine, n'eut pas de peine à le faire mieux connaître et aimer encore à Louiseville. Le jour de la fête, la paroisse entière était en liesse : dans l'avant-midi, messe solennelle avec orchestre ; le soir, après le panégyrique et la bénédiction du T. S. Sacrement, vénération de la relique de saint Antoine, aux sons majestueux de la fanfare. Comment le bon Saint pourrait-il ne pas protéger une paroisse où il est tant aimé et si invoqué ?

Sainte-Dorothée. — La retraite de la fraternité fut prêchée du 27 au 30 juillet par le Rév. P. Archange, O. F. M. La température nous ayant été favorable, non seulement tous les Tertiaires, mais aussi d'autres personnes de la paroisse, ont suivi les exercices avec empressement. Il y eut deux réunions chaque jour. Le Révérend Père nous a rappelé que l'esprit du Tiers-Ordre est un esprit de pénitence, de prière, de charité et de séparation du monde ; il a insisté sur le bon exemple que les Tertiaires sont spécialement obligés de donner à

ceux qui les entourent. L'exercice prêché du Chemin de Croix fut pour nos âmes une source de précieux enseignements.

Une cérémonie de prise d'habit clôtura la sainte visite. Quatorze nouveaux membres, dont la moitié sont des jeunes gens, reçurent les livrées du Séraphique Père. La cérémonie de profession a été remise au 4 octobre, fête de saint François. Les membres du discrétore ont été réélus pour un autre triennat.

La sainte visite servit d'excellente préparation à la fête prochaine de la Portioncule. Les Tertiaires ont bien profité, en effet, de ce grand privilège.

Un témoin.

Sainte-Ursule (Cté Maskinongé).— L'éloge de Sa Grandeur Mgr Cloutier n'est plus à faire dans la *Revue*; nos lecteurs savent avec quelle solennité ce zélé Pasteur a déclaré qu'il voulait voir se réaliser, dans toute l'étendue de son diocèse, ce que le Souverain Pontife s'efforce d'obtenir dans tout l'univers chrétien : amener les âmes, par l'efficacité du Rosaire et de la Règle du Troisième Ordre de Saint François, à la pratique fidèle des vertus chrétiennes. Le diocèse des Trois-Rivières, déjà si riche en Fraternités franciscaines, s'enrichit encore continuellement. C'est ainsi que la paroisse de Sainte-Ursule, grâce à la vigilante sollicitude de son zélé pasteur, le Rév. M. F. Béland, chanoine, vient de voir enfin ses désirs réalisés par l'érection d'une Fraternité sous le vocable de la sainte Tertiaire Angèle de Mérici, la grande admiratrice de la vierge Ursule et de ses compagnes martyres.

Un triduum d'exercices religieux, du 29 juin au 2 juillet, a préparé cette érection. Les Tertiaires et de nombreuses âmes de bonne volonté ont tenu à suivre ces exercices, soir et matin. Après avoir entendu rappeler l'indéfectibilité de foi promise à Pierre, ils ont appris à connaître François d'Assise, l'instrument providentiel envoyé par Dieu pour soutenir la réalisation de sa promesse en faveur de l'Eglise. Ils se sont ensuite familiarisés avec les obligations de son troisième Ordre, l'opportunité de son développement à notre époque, les avantages qu'il apporte pour la sanctification personnelle et sociale.

La cérémonie de clôture revêtit un caractère de solennité tout particulier. Sa Grandeur ayant désigné l'autel de saint François comme autel de la Fraternité, le Père n'eut qu'à manifester le simple désir de voir orner cet autel pour qu'il se transformât, en quelques instants, en un trône éblouissant et odoriférant, grâce à la générosité

des Tertiaires
la Fraternité
nombreuse,
duit pour la
le Tiers-Ordre

Le Discrétore
Supérieur
ril; Secrétaire
Dame Antoinette
Sacristine, D

Baie Sainte-Ursule.
une cérémonie
chapelle des
foule émue e

Trois jeunes
Grantham, en
Sainte-Dorothée
de Montréal,
pour consacrer
et des malheureux
de l'ordre de
couler de douleur
aux nouvelles
Cœur, qui a
petites Sœurs
Saint-Paul, ap
de l'Hospice S
et particulière
citude.

Sainte-Thérèse.
exercices annuels
Vincent, O. F. M.
jointes aux Tertiaires
du Rév. Père
de la Règle et
compté sept vo

La retraite s'est
tion du T. S. S.
cimetière; tout

des Tertiaires de la paroisse. Ce soir-là il y eut érection solennelle de la Fraternité avec proclamation des membres du Discrétoire, vêtue nombreuse, profession et bénédiction du Très Saint Sacrement. Introduit pour la première fois en 1895 dans la paroisse de Sainte-Ursule, le Tiers-Ordre compte à présent plus de cent membres bien fervents.

Le Discrétoire de la nouvelle Fraternité est ainsi composé :

Supérieure, Dame Louis Paquin ; Assistante, Dame Olivine Baril ; Secrétaire, Delle Marie Anne Béland ; Maitresse des Novices, Dame Antoine Bergeron ; Trésorière, Dame Vve Rémi Laferrière ; Sacristine, Delle Céline Juneau ; Infirmière, Delle Caroline Clément.

Baie Saint-Paul. — Vendredi 6 juin, en la fête du Sacré-Cœur, une cérémonie touchante réunissait au pied de l'autel de l'humble chapelle des Sœurs Franciscaines de l'Hospice Sainte-Anne, une foule émue et recueillie.

Trois jeunes novices, Mlles Léona Doré de Saint-Germain de Grantham, en religion Sr M.-Jean Berchmans, Maria Montreuil de Sainte-Dorothée, P. Q., en religion Sr M.-Dorothée, et Maria Bérubé de Montréal, en religion Sr M.-Gertrude, disaient adieu au monde, pour consacrer à Dieu leur jeune vie, dans la personne des pauvres et des malheureux, ces privilégiés du divin Cœur. Le R. P. Berchmans, de l'ordre des Franciscains, présida cette belle cérémonie et fit couler de douces larmes, dans la touchante allocution qu'il adressa aux nouvelles épouses du Christ, en ce beau jour, fête du Sacré-Cœur, qui a revêtu un caractère particulièrement touchant chez les petites Sœurs Franciscaines de Marie. Le Rév. Père a laissé la Baie Saint-Paul, après plusieurs jours consacrés, non seulement aux Sœurs de l'Hospice Sainte-Anne, mais encore aux paroissiens de la place et particulièrement aux Tertiaires qui ont été l'objet de sa sollicitude.

Un Tertiaire.

Sainte-Thérèse. — Les 27, 28 et 29 juin, nous avons eu les exercices annuels de la visite canonique, sous la direction du Rév. P. Vincent, O. F. M. Bon nombre de personnes de la paroisse se sont jointes aux Tertiaires et ont suivi avec intérêt les solides instructions du Rév. Père Prédicateur, qui nous a rappelé les principaux points de la Règle et quelques-unes des grandes vérités du salut. Nous avons compté sept vêtues et deux professions.

La retraite s'est terminée par l'absolution générale et la bénédiction du T. S. Sacrement. Le soir, il y eut chemin de croix prêché au cimetière ; toute la population de Sainte-Thérèse y assistait.

ie, O. F. M.,
depuis deux
tre fidèles à
chain, moins

eut la bonté
ous ne pou-
l consentit à
daigne bénir
isabeth.
cadie a trou-
oute rouillée
ctement, les
ne croix. De
ont le grand

l'usage du P.
bles Mission-
n était Port-
étaient appe-
r leur saint
racadie, a pu
missions que

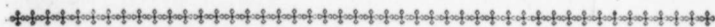
avait un jour
rte M. l'abbé
issions étran-
à l'Angleterre
ouverneur de
, le P. Justi-
le Saint Sa-
nts. . . . »

rucifié, et je
que Jésus a

(bran)



Litanies de N. P. S. François



Nous sommes à la veille des grandes solennités franciscaines : nous allons honorer les Sacrés Stigmates de Notre Père, le 17 septembre ; puis le 4 octobre, c'est la fête toujours aimée du Grand Pénitent d'Assise, Notre Séraphique Père Saint François. Afin de permettre à nos chers Lecteurs de se bien préparer à ces fêtes de famille et en même temps pour les y aider, nous avons cru bon et utile de donner ici les Litanies composées en l'honneur de saint François. Les réciter tous les jours, sera, croyons-nous, une bonne manière de gagner les faveurs signalées de notre Père et de surprendre sur ses lèvres le 4 Octobre un virginal sourire, gage d'espérance et de salut :

Seigneur, ayez pitié de nous.	
Jésus-Christ, ayez pitié de nous.	
Seigneur, ayez pitié de nous.	
Jésus-Christ, écoutez-nous.	
Jésus-Christ, exaucez-nous.	
Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.	
Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.	
Esprit-Saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.	
Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.	
Sainte Marie, conçue sans péché, priez pour nous.	
Sainte Marie, Mère de Dieu,	priez.
Sainte Marie, patronne de l'Ordre séraphique,	priez.
Saint François, fondateur de l'Ordre séraphique,	priez.
Saint François, père aimable,	priez.
Saint François, père admirable,	priez.
Saint François, père bienfaisant,	priez.
Saint François, père vénérable,	priez.
Saint François, porte-étendard de Jésus-Christ,	priez.
Saint François, chevalier de la Croix de Jésus-Christ,	priez.
Saint François, imitateur du fils de Dieu,	priez.
Saint François, Séraphin plein d'ardeur,	priez.
Saint François, fournaise du saint amour,	priez.
Saint François, arche de sainteté,	priez.
Saint François, vaisseau de pureté,	priez.
Saint François, modèle de perfection,	priez.
Saint François, règle de justice,	priez.
Saint François, époux de la sainte pauvreté,	priez.

Saint François, vrai modèle de pénitence,	Priez pour nous
Saint François, exemple d'humilité,	priez.
Saint François, maître de l'obéissance,	priez.
Saint François, ange de douceur,	priez.
Saint François, exemple de toutes les vertus,	priez.
Saint François, patriarche des pauvres.	priez.
Saint François, amateur de la paix,	priez.
Saint François, contempteur du monde,	priez.
Saint François, extirpateur des vices.	priez.
Saint François, lumière éclatante de notre patrie,	priez.
Saint François, vainqueur des démons,	priez.
Saint François, plein de zèle pour le salut des âmes,	priez.
Saint François, lumière des aveugles,	priez.
Saint François, médecin des malades,	priez.
Saint François, qui vous êtes dévoué au service des lépreux,	priez.
Saint François, héraut du Roi des rois,	priez.
Saint François, flambeau des nations,	priez.
Saint François, martyr par le désir,	priez.
Saint François, amant de la croix,	priez.
Saint François, apôtre des infidèles,	priez.
Saint François, propagateur de la foi,	priez.
Saint François, colonne de l'Eglise,	priez.
Saint François, Abraham de la nouvelle loi par votre nombreuse postérité,	priez.
Saint François, qui avez porté les stigmates de Jésus-Christ,	priez.
Saint François, secours de tous ceux qui vous invoquent,	priez.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.	
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.	
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Seigneur.	
Jésus-Christ, écoutez-nous.	
Jésus Christ, exaucez-nous.	
v. Bienheureux Père saint François, priez pour nous.	
r. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.	

ORAI SON

O Dieu, qui donnez un nouvel éclat à votre Eglise en multipliant les enfants de saint François, faites-nous la grâce que, à son exemple, nous puissions mépriser les grandeurs et les biens de la terre, et obtenir ceux de la bienheureuse éternité. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

(Ces litanies ne peuvent pas être récitées publiquement dans une église ou un oratoire public.)



allongée comme
cloître en arcade
à l'extrémité d'un
plongeant d'un
collines, ses pala
chi. Le lieu, *illu*
est mystérieux e
Les étrangers ne
jours de fête, où
contre guère que
lue et s'éloigne d
Un soir un peu
sole. Un Père F
son discours, pr
et allait capricieu
tis peu à peu gag
que le plus hum
pour plaire au pl
— Mes très ch
me Jésus. Qui pr
mes n'y parvien
le pur, le charitat
la pauvreté ; ne v
être dignes de c
corps, pauvres da
François donnez

plongez-vous d'un si grand élan dans les ardeurs du très suave amour, que fermement et inébranlablement unis à celui qui en est la source inépuisable, vous ne puissiez plus goûter sur la terre aucune autre délectation . . . Aimer Dieu, que c'est beau et que c'est bon ! Dans les flammes de l'amour, dès ce monde, les croix se transforment, tel le fagot d'épines qu'on jette au feu : il était dur, ses cendres sont douces. Dans l'autre monde, l'amour nous mettra face à face avec Dieu ; il nous le montre en une lumière sans fin, en une clarté sans nuage, une paix stable, un repos assuré sur les ruines de la mort. Au contraire, ne pas aimer Dieu que c'est horrible ! Dès ce monde, c'est la douleur, l'insatiable inquiétude ; dans l'autre, c'est la terrible parole : Allez, maudits ! Entendez-vous ? Maudits de Dieu, maudits sans rémission, maudits à toujours. Qui ne tremblerait ? Aimez donc Dieu, de toute votre force, cachez-vous en Dieu, abaissez-vous en Dieu. Il vous le rendra.

Ecoutez comme il récompensa le pauvre François. Il cheminait avec Fr. Léon.

« Pour occuper les loisirs de la route, Frère, lui dit François, tu vas répéter ce que je vais te dire.

Et Fr. Léon répondit : Volontiers, Père. Alors François se prend à dire : — O François, tu fis tant de mal et de péchés que tu es digne de l'enfer. Et Fr. Léon, avec une simplicité de colombe, répondit : — Dieu fait par toi tant de bien que tu iras en paradis. François s'étonnant : — Pourquoi parles-tu ainsi, et ne répètes-tu pas ce que j'ai dit ? Ne recommence pas. Alors François avec larmes et soupirs et se frappant la poitrine, s'écrie : — O mon Seigneur, j'ai commis tant d'iniquités que je suis tout à fait digne d'être maudit !

Et Fr. Léon de répondre — O Fr. François, Dieu te rendra tel qu'entre les bénis tu seras singulièrement béni. Et François s'étonnant que Fr. Léon riposta encore le contraire de ce qu'il avait ordonné, le reprend, disant : — Pourquoi ne réponds-tu pas comme je t'enseigne ? Je te commande par la sainte obéissance, Léon, ma petite brebis, de répondre comme je te dirai. Alors, François redit : O méchant François, penses-tu que Dieu ait pitié de toi lorsque tu as tant de péchés que tu n'es pas digne de trouver miséricorde ? Et Fr. Léon de dire : — Dieu te fera grande miséricorde, et de plus t'accordera beaucoup de grâces. Cette fois, François, doucement fâché et patiemment troublé, dit : — Pourquoi as-tu la présomption d'agir contre l'obéissance et de répondre tant de fois le contraire de ce que

e t'ordonne ?
pect : — Dieu
cœur de répor
de parler com
ment ceux qu

La véritabl
vous souhaite
ricordieuse q
ô bon, beau S
pécheur qui e
Seigneur, aie
cieux Sang et
tence de la cr

La figure de
grie, d'une tra
étaient entour
faible et un p
saient de cire
pendants app
sante de l'ém
sans les aspir
Quel est le no
croupie à mes
pas. — C'est le
me raconta qu
à toute extré
favorisée de p

Je revins de
lino et j'éprou
les étaient ter
des allées du
lecture, et ne
champ libre ;
de vous exprir

Trop humbl
hommage, le I
le Seigneur se
âme. Puis la
gations et aux

« e t'ordonne ? Fr. Léon répond avec beaucoup d'humilité et de respect : — Dieu sait, mon Père, que chaque fois j'avais mis dans mon cœur de répondre comme tu m'avais commandé, mais Dieu m'a forcé de parler comme il lui plaît et non comme il me plaît. » Voilà comment ceux qui s'abaissent seront élevés, ceux qui s'humilient, glorifiés.

La véritable route pour aller en haut, c'est d'aller en bas. Je vous souhaite, mes très-chers, d'obtenir de Dieu une amitié aussi miséricordieuse que celle dont il combla notre Père François. Et toi, ô bon, beau Seigneur doux, miséricordieux Seigneur, aie pitié de ce pécheur qui est devant toi. O très bon, très doux, très miséricordieux Seigneur, aie pitié de tous les pécheurs que tu as rachetés de ton précieux Sang et que ta grâce leur inspire de te déclouer par leur pénitence de la croix où ils t'ont pendu par leurs péchés. »

La figure de l'orateur aidait à l'effet de ses paroles. Elle était amargie, d'une transparence de bonté ineffable ; les yeux, d'un bleu clair, étaient entourés du cercle noir des nuits de veille ; sa voix, quoique faible et un peu fatiguée, résonnait puissamment ; ses mains paraissaient de cire plus que de chair. Du reste, peu de gestes, les bras pendants appuyés sur la corde de sa cagoule, une immobilité frémissante de l'émotion intérieure. Sa langue était le toscan le plus pur sans les aspirations gutturales qui en altèrent la prononciation. — Quel est le nom de ce Frère ? demandai-je à une vieille femme accroupie à mes côtés. Elle me regarda, surprise que je ne le connusse pas. — C'est le Padre Marcellino, un saint, qui fait des miracles. Elle me raconta qu'il avait récemment sauvé par ses prières un Frère réduit à toute extrémité, qu'il serait canonisé, et que la contrée était bien favorisée de posséder un tel homme.

Je revins depuis assister aux prédications populaires du P. Marcellino et j'éprouvai quelquefois une douceur infinie à les entendre. Elles étaient terminées depuis peu, lorsque je le rencontrai dans une des allées du jardin. Il venait au-devant de moi, absorbé dans une lecture, et ne m'aperçut pas à temps pour se dérober et me laisser le champ libre ; je m'avançai et dis : — Permettez à un de vos auditeurs de vous exprimer combien il a été édifié de vos prédications.

Trop humble pour soupçonner un compliment personnel dans cet hommage, le P. Marcellino répondit avec un sourire satisfait : — Que le Seigneur soit béni d'avoir par moi procuré quelque bien à votre âme. Puis la conversation s'engagea et elle en vint vite aux interrogations et aux détails familiers. Je lui dis qui j'étais. Il me raconta

que Perugia était son lieu de naissance et qu'il remplissait la charge de provincial. Nous nous séparâmes en nous sentant déjà en confiance, et le P. Marcellino, me prenant la main me dit d'un ton pénétré : — *Addio, fratello*, adieu, frère, accordez-moi la grâce de vous revoir quelquefois.

Je n'y manquai pas et bientôt une réelle amitié s'établit entre nous. Alors je ne le cherchais plus dans le jardin je l'allais trouver dans sa cellule. Elle se composait de deux petites pièces dont les fenêtres s'ouvraient sur le ravin parallèle à mon allée de prédilection. Sur la porte de la première était écrit : *Ad æterna semper anhelantes* (Imitation III. 14.) Sur la porte de la seconde : *Per sanctam penitentiam ambulamus ad te qui es corona nostra.* (Imitation III. 18.) Un jour après une conversation particulièrement intime, je dis : — Mon père, quel est le remède au trop aimer ? Il répondit d'un accent inspiré : — Le remède, mon ami, c'est d'aimer encore plus, encore plus haut, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à pousser hors de soi la puissante clameur qui couvre tout : *Deus meus, amor meus, et ego tuus totus !*

EMILE OLIVIER.



Ordre et économie dans les familles

Sous ce titre, dans l'un des *Messagers* de Saint-François, publiés par nos Pères des Etats-Unis, nous trouvons l'article suivant que nous voulons donner intégralement, dans une traduction trop littérale peut-être. Nous le faisons ainsi afin de montrer à nos Lecteurs et surtout à nos Lectrices que chez nos voisins tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, qu'il y a plus d'une ombre au tableau de la prospérité américaine. Nous reproduisons cette page dans une crudité et un réalisme qui n'ont rien de riant, afin qu'après l'avoir lue, Chers Abonnés et Lecteurs, vous n'avez qu'à vous féliciter d'avoir confié la garde de vos familles au Tiers-Ordre, qui est, vous le savez, la grande école de l'ordre et de l'économie par la simplicité qu'il enseigne et la fidélité aux devoirs d'état qu'il recommande.

Voici donc cet article, lisez-le jusqu'au bout malgré vos répugnances, la leçon n'en sera que plus profitable :

« Quand on observe tant soit peu ce qui se passe autour de nous

on est étonné
le sens de l'ordre
époque. Et à qu
la faute n'en rev
dans l'éducation
plus au miroir e

« Sans doute,
veille sans repos
elle ne sait pas
à avoir de l'ord
s'évertue du mat
te, et jamais on
grand ou petit, c
qu'on arrive tou
bien en ordre.

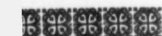
« Regardez do
il est vrai, mais
jour, vous la v
objet tantôt par
arrive tout juste
lement de cherch
n'avait pas eu le
de son travail, m
ne sont pas enco
d'arranger conven
les enfants couren
vêtus. Souvent
Le mari ne saura
à la maison, il re
qu'on n'y ait mis
des choses dans l
aux regards. Aprè
n'aime pas à se tr
plaisent bien plus

« Ensuite, comb
ge et les habits ?
nombreuses ! Mèr
nomie jusqu'à rir
nier qui reçoit les

ssait la charge
déjà en con-
l'un ton péné-
grâce de vous

lit entre nous.
ouver dans sa
t les fenêtres
ection. Sur la
elantes (Imita-
poenitentiam
8.) Un jour
— Mon père,
ccent inspiré :
ore plus haut,
sante clameur
us !

OLIVIER.



¶

nçois, publiés
le suivant que
raduction trop
er à nos Lec-
tout n'est pas
s d'une ombre
ons cette page
, afin qu'après
à vous féliciter
qui est, vous
r la simplicité
mmande.
vos répugnan-
autour de nous

on est étonné de constater combien il est de familles où se perd le sens de l'ordre et de l'économie ; c'est un des caractères de notre époque. Et à qui la faute, si l'ordre fait défaut ? La plupart du temps, la faute n'en revient qu'à la femme. C'est, du reste, un défaut capital dans l'éducation des jeunes filles de nos jours : on les habitue bien plus au miroir et à la toilette qu'à l'ordre et à la propreté.

« Sans doute, vous trouverez des ménages où la pauvre femme travaille sans repos du matin au soir, mais elle ne sait pas économiser, elle ne sait pas partager son travail ; voilà pourquoi elle n'arrive pas à avoir de l'ordre, et l'ordre diminuerait de moitié son travail. On s'évertue du matin au soir ; le lendemain on s'y remet, et ainsi de suite, et jamais on n'en arrive à bout. Et cependant, qu'un ménage soit grand ou petit, on peut partager et disposer le travail de telle façon qu'on arrive tous les jours à tenir toute la maison bien propre et bien en ordre.

« Regardez donc faire une de ces mères de famille, pleine d'ardeur, il est vrai, mais dépourvue d'ordre dans son travail. Dès le point du jour, vous la voyez tout affairée dans la maison ; elle pose un objet tantôt par ici, tantôt par là, court d'une chambre à l'autre, arrive tout juste à préparer le déjeuner, que, à la ville, elle vient seulement de chercher chez le boulanger, l'épicier et le boucher : elle n'avait pas eu le temps d'y songer la veille. A midi, le mari revient de son travail, mais il trouve la maison sens dessus dessous ; les lits ne sont pas encore faits ; la femme n'a pas encore trouvé le temps d'arranger convenablement ses cheveux et ses habits ; naturellement, les enfants courent de tous côtés, non lavés, non peignés, à peine vêtus. Souvent on a préparé le dîner à la hâte et avec négligence. Le mari ne saurait le goûter, il se hâte de partir ; et le soir, de retour à la maison, il retrouve tout dans le même état, à moins peut-être qu'on n'y ait mis un peu d'ordre pour l'apparence, en jetant bien des choses dans les coins et au fond des tiroirs pour les soustraire aux regards. Après cela, la femme devrait-elle s'étonner que son mari n'aime pas à se trouver à la maison, et que les enfants eux-mêmes se plaisent bien plus chez les voisins ou dans la rue ?

« Ensuite, combien de mères de famille osent encore réparer le linge et les habits ? C'est à peine croyable, tellement elles sont peu nombreuses ! Même, dans certaines familles, on a perdu l'esprit d'économie jusqu'à rire de ceux qui rapiècent leur linge. C'est le chiffonnier qui reçoit les meilleures pièces, souvent des habits à peine portés ;

pourquoi? Parce qu'on n'a pas le temps, ou plutôt, qu'on ne veut pas prendre le temps de mettre un bouton, une agraffe, une bordure, ou de raccommo-der une déchirure. Ou bien la ménagère, dans sa nonchalance et sa paresse, ne sait pas coudre, ou bien elle ne veut pas se donner la peine de s'asseoir quelques instants : elle n'arriverait pas à finir son travail. Que de fois ne peut-on pas entendre cette parole : « Tiens, c'est déchiré ; c'est bon à jeter ! » Avec un peu de fil, quelques points d'aiguille et cinq minutes de temps que vous perdez à bavarder ou autrement, le dommage aurait été réparé pour long-temps.

« Or, une mère de famille qui, tout le long du jour, n'arrive jamais à finir son travail, une mère qui ne sait pas ménager les choses plus que le temps, comment apprendra-t-elle à ses enfants et surtout à ses filles l'ordre et l'épargne? Comment une mère pareille arrivera-t-elle à se rendre compte de sa propre conscience? Mais elle a bien trop de travail, et ce travail, elle le double encore par sa façon maladroite de s'y livrer! Jamais elle n'aura le temps de rentrer en elle-même. D'ailleurs, il en est un grand nombre, bien plus occupées à se procurer les moyens de rivaliser de luxe avec celles qui excitent leur admiration ou leur envie, qu'à économiser quelques sous pour le temps de la maladie et du chômage forcé.

« Après tout, le bon sens de nos ménagères n'est pas en meilleur état que leur maison ; quand on laisse tant d'objets se détériorer et se perdre, quoi d'étonnant que le bien-être disparaisse de la famille? Et cependant ces femmes ne s'aperçoivent pas le moins du monde que la faute n'en est qu'à leur manque d'ordre et d'économie. »

(Traduit de l'allemand)

P. GRÉGOIRE FANGNAM, O. F. M.



Les damnés ont été les premiers à être les plus coupables et de leurs injustice usuriers et les rôle sublime.

Il y avait, c'était régulièrement avare et inique geait et différait il omettait, de payées.

Or, tandis que Les héritiers, alors au trop plus, ils soudainement le co le pauvre homme damné par les comme un fils promis sa réputation

(1) Liber miri

qu'on ne veut
une bordure,
agère, dans sa
n elle ne veut
lle n'arriverait
ndre cette pa-
un peu de fil,
ie vous perdez
aré pour long-

'arrive jamais à
es choses plus
t surtout à ses
: arrivera-t-elle
lle a bien trop
çon maladroite
en elle-même.
ées à se procu-
itent leur admi-
pour le temps

as en meilleur
se détériorer et
aisse de la fa-
as le moins du
et d'économie.»

F. M.



Chronique

DE

Saint Antoine

Les damnés du Vésuve (1). Saint Antoine, durant sa vie avait été le protecteur et l'avocat des misérables, le vengeur des faibles et des opprimés ; il avait bravé les puissants et stigmatisé leurs injustices ; il avait poursuivi de sa colère et de ses invectives les usuriers et les princes de la finance, après sa mort il a continué ce rôle sublime. Le trait suivant suffit à le prouver.

Il y avait, dans le royaume de Naples, un pauvre fermier qui payait régulièrement ses fermages à son maître ; mais ce dernier, homme avare et inique, qui s'était enrichi par la ruse, l'usure et le vol, négligeait et différait toujours de lui donner reçu de l'argent qu'il touchait : il omettait, de même, de porter sur ses livres de comptes les sommes payées.

Or, tandis que les choses étaient en cet état, le maître vint à mourir. Les héritiers, qui ne valaient guère mieux que le défunt, réclamèrent alors au trop confiant fermier les fermages qu'il avait soldés ; bien plus, ils soudoyèrent de faux témoins et ceux-ci, quoique sachant parfaitement le contraire, vinrent attester avec serment, en justice, que le pauvre homme n'avait jamais rien payé. L'infortuné fut donc condamné par les juges, réduit à la misère, et regardé, en outre, par tous comme un filou. Les témoins, qui avaient déposé contre lui et compromis sa réputation, étant morts sur ces entrefaites, il semblait que

(1) *Liber miraculorum.*

tout espoir de faire reconnaître son bon droit semblait perdu pour lui ; il ne lui restait plus qu'à terminer ses jours en prison, comme insolvable.

Cependant, dans sa détresse, il eut recours à saint Antoine, l'avocat des misérables. Il le pria avec ferveur et confiance, lorsqu'un jour il vit apparaître un religieux, vêtu de l'habit franciscain, qui lui dit d'avoir bon espoir dans le triomphe de sa cause, et lui commandant de le suivre, l'emmena hors de la ville de Naples, dans la direction du Vésuve. Tout en l'exhortant de temps à autre, à ne pas perdre courage, il lui fit gravir la montagne et finalement le conduisit jusqu'au cratère même du volcan.

Arrivé sur le bord du gouffre, saint Antoine, (car c'était lui qui, sous une forme visible, accompagnait ainsi le pauvre homme), saint Antoine, d'une voix vibrante, appela par leurs noms le maître défunt et les faux témoins morts récemment. Aussitôt, ô prodige ! du fond de l'abîme s'élevèrent des gémissements et des cris de désespoir, et de ce soupirail de l'enfer, sortirent bientôt des spectres hideux ; c'étaient le riche usurier et les témoins parjures qui expiaient, dans la damnation éternelle, leur avarice et leur perfidie. Le Thaumaturge franciscain, leur ordonna, au nom de Dieu, de rédiger et de signer, sur-le-champ, un écrit dans lequel ils reconnaissaient et confessaient que le fermier avait payé fidèlement tous ses fermages ; ce qu'ils exécutèrent en hurlant de douleur et de rage. L'acte terminé, ils furent renvoyés par le saint à leurs supplices.

Le paysan escorté de son céleste guide, se remit en marche, et, s'étant présenté devant les juges et devant les héritiers, leur exhiba la pièce authentique et dûment signée dont il était porteur.

A cette vue, tous demeurèrent confondus et frappés de stupeur ; le jugement précédent fut immédiatement cassé et la vérité proclamée.

Le procès verbal de ce fait merveilleux, arrivé en l'année 1676, fut rédigé avec tous ses détails par trois docteurs en théologie de l'Ordre des Frères-Mineurs qui se trouvaient alors à Naples ; il a été publié avec l'approbation de l'archevêque de Cologne, par Cresonerius et plus tard, par le P. Angelico de Vicenza.

Saint Antoine le fugitif.— Dans l'ancienne église des Frères-Mineurs de Monopoli, on voit une très curieuse statue de saint Antoine de Padoue, vénéré sous le titre de *saint Antoine le fugitif*.

Cette image parait-il, était dans une maison où la charité était souvent blessée. Les conversations de la dame du lieu avaient été

plusieurs fois
je vais m'en
noncées. Ce
et le sacristain
environnée
et revint au
autel, celui q
lit : « L'augu
médiance, e
d'abord la po
elle revient ic
souille pas pa
Antoine. »

Remerci

Permettez-

mise de votre

Il y a quel

que je portai

retrouver, j'e

blier le fait d

Je la retrou

de remplir ma

Or, ces jou

rappela ma pr

Antoine lui p

Ce grand T

la bague perdi

promesse en v

y remercier le

plusieurs fois interrompues par ces singulières paroles : « Pour moi, je vais m'en aller d'ici. » On ne savait qui pouvait les avoir prononcées. Cependant un soir, l'image de saint Antoine avait disparu, et le sacristain des Frères-Mineurs la trouvait à la porte de l'église environnée de lumières. Reportée à son logis, elle disparut encore et revint au même lieu, où on se décida enfin à lui construire un autel, celui qui existe encore. Sur le mur, à côté de la statue, on lit : « L'auguste image s'enfuit de la triste demeure où règne la médisance, elle vient chercher ici un asile et une retraite. Celui qui d'abord la possédait, mécontent d'en être privé, la reprend ; mais elle revient ici. O toi, qui la vénères, veille sur ta langue, et ne te souille pas par la médisance ; autrement, tu auras contre toi saint Antoine. »

Remerciements à saint Antoine. — Mon Révérend Père, Permettez-moi de remercier saint Antoine de Padoue par l'entremise de votre *Revue du Tiers-Ordre*.

Il y a quelque temps, une pierre précieuse se détacha d'une bague que je portais et après plusieurs recherches infructueuses pour la retrouver, j'eus recours à saint Antoine, lui promettant de faire publier le fait dans votre *Revue*, si je retrouvais ma pierre.

Je la retrouvai presque aussitôt, mais malheureusement je négligeai de remplir ma promesse.

Or, ces jours derniers, je perdis la bague elle-même, ce qui me rappela ma promesse non remplie. De nouveau je recourus à saint Antoine lui promettant de réparer ma faute immédiatement.

Ce grand Thaumaturge m'exauça une seconde fois : je retrouvai la bague perdue, et aujourd'hui, mon révérend Père, je remplis ma promesse en vous demandant une petite place dans votre *Revue* pour y remercier le bon St Antoine qu'on n'invoque jamais en vain.

M^{lle} B.





NÉCROLOGIE

Montréal. — Dame Louis Ethier, en religion Sr. Sainte Elisabeth décédée le 4 juillet, à l'âge de 63, après cinq années de profession.

— M. René Pépin, décédé le 14 juillet à l'Hopital Général des Sœurs Grises. Il faisait partie du Tiers-Ordre depuis une quinzaine d'années.

— Delle Philomène Ducharme, en religion Sr. Sainte Catherine de Sienne, décédée le 25 juillet, à l'âge de 63 ans après le 19 ans de profession.

Longue-Pointe. — M. Jean-Marie Lachapelle, en religion Fr. François de Paule, décédé le 24 juin, à l'âge de 80 ans, après cinq ans de profession.

Sainte-Dorothée. — Delle Luce Taillefer, décédée le 14 juillet, à l'âge de 61 ans, après 9 années de profession.

Fervente tertiaire, très fidèle à sa règle, elle fut préparée à une sainte mort par une longue maladie.

— M. Louis Cousineau, décédé le 14 juillet, à l'âge de 62 ans après un an de profession.

Montmagny. — Delle Malvina Fournier, en religion, Sr. Saint-François de Borgia, décédée à l'hospice des Sœurs de Charité, le 27 juillet, à l'âge de 66 ans, après deux mois de profession.

Elle supporta sa longue maladie avec résignation à la volonté de Dieu.

Upton. — Delle Herminie Maurice, en religion Sr. Marie, décédée le 20 juin, à l'âge de 23 ans, après un an et demi de profession.

Fall River, Mass. — Dame Magloire Bessette, née Esther Bessette, en religion Sr. Joseph, décédée le 16 juin, à l'âge de 65 ans, après 12 ans de profession.

Saint-Alban. — Dame Théophile Massicotte, née Delphine Fardeau, en religion Sr. Elisabeth de Hongrie, décédée le 10 juin, à l'âge de 79 ans, après 5 ans de profession.

— Dame Théodore Nault, née Malvina Perreault, en religion Sr. Marie-Paule, décédée le 17 juin, à l'âge de 29 ans, après 7 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — Jos. Victor Leguerrier, décédé le 6 août.

Acton Vale. — Dame Marie Isaac, en religion Sœur Saint François d'Assise, décédée le 5 août, après un an de profession.

— Dame Olivier Loïselle, née Marie Lizotte, en religion Sr. Saint François d'Assise.

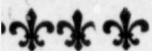
Sainte-Ursule. — Dame Herméline Bellehumeur, en religion Sœur Sainte Agnès d'Assise, décédée le 8 juillet, à l'âge de 47 ans.

Après une longue maladie, soufferte avec une patience vraiment chrétienne

Joliette. — Mr. I. Provost. Il appartenait aussi à l'association du Chemin de Croix Perpétuel.

Chemin de Croix Perpétuel. — Delle Philomène Ducharme.

R. I. P.



ainte Elisabeth
de profession.
ul Général des
une quinzaine

ainte Catherine
ès le 19 ans de

en religion Fr.
ns, après cinq

lée le 14 juillet,

ne sainte mort par

âge de 62 ans

gion, Sr. Saint-
Charité, le 27

n.
de Dieu.

sr. Marie, décé-
i de profession.
née Esther Bes-
l'âge de 65 ans,

ie Delphine Fa-
lée le 10 juin, à

, en religion Sr.
après 7 ans de

idé le 6 août.

œur Saint Fran-
ssion.

eligion Sr. Saint

eur, en religion
ige de 47 ans.

ent chrétienne
i à l'association

hène Ducharme.